



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
2 juillet 2003
Français
Original: anglais

Deuxième session ordinaire de 2003

8-12 septembre 2003, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

Projet de budget d'appui biennal pour l'exercice 2004-2005

Résumé

La Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) présente ci-après le projet de budget d'appui biennal pour 2004-2005, d'un montant brut de 169,6 millions de dollars (montant net : 155 millions de dollars).

Le budget proposé prévoit un appui accru aux bureaux de pays et une augmentation des dépenses lorsque les ressources disponibles le permettent ou une maîtrise des coûts si les circonstances l'exigent.

Du fait du regroupement des dépenses relatives à l'établissement de la nouvelle typologie des bureaux de pays du FNUAP, dont la mise en oeuvre a commencé au milieu de 2003, l'appui aux bureaux de pays sera renforcé. Le présent projet tient compte du montant total des ressources nécessaires pendant l'exercice biennal pour renforcer les bureaux de pays, et prévoit des services d'audit accrus, un meilleur appui à la gestion des ressources humaines et la mise en place d'un système intégré de planification des ressources financières.

Les augmentations proposées sont rendues possibles par l'accroissement des recettes prévues au titre des ressources ordinaires, qui sont estimées à 584,1 millions de dollars, soit 39,1 millions de dollars (ou 7,2 %) de plus que les prévisions révisées de l'exercice biennal 2002-2003, et ce malgré le non-versement de la contribution d'un des principaux donateurs.

La maîtrise des coûts envisagée concerne plusieurs rubriques des dépenses de fonctionnement qui ont été maintenues à leur niveau de 2002-2003 ou revues à la baisse.



Table des matières

	<i>Page</i>
Abréviations.....	4
Organigramme du Fonds des Nations Unies pour la population.....	5
I. Résumé analytique.....	6
A. Exécution du budget d'appui biennal révisé 2002-2003.....	6
B. Orientations stratégiques du budget d'appui biennal pour 2004-2005.....	7
C. Incidences financières de la mise en oeuvre du plan stratégique pour le budget d'appui biennal 2004-2005.....	10
D. Résumé des propositions.....	17
II. Projet de budget d'appui biennal pour l'exercice 2004-2005.....	23
A. Généralités.....	23
1. Personnel.....	23
2. Stratégie en matière de ressources humaines, Division des ressources humaines et formation et organisation des carrières.....	25
3. Division du contrôle interne.....	28
4. Stratégie en matière d'information et de communication.....	29
5. Stratégie en matière d'information et de communication et partage des connaissances.....	32
6. Dépenses de sécurité.....	33
7. Locaux.....	33
8. Cadres interorganisations.....	34
9. Remboursement à d'autres organismes des Nations Unies.....	35
B. Appui aux programmes.....	35
1. Bureaux de pays.....	36
2. Siège.....	37
C. Gestion et administration de l'organisation.....	38
III. Projet de décision relatif aux ouvertures de crédits.....	39
<i>Liste des tableaux</i>	
1. Plan des ressources du FNUAP.....	13
2. Récapitulatif des principaux secteurs d'augmentation/de diminution.....	18
3. Prévisions budgétaires par ligne de crédit et selon la localisation.....	20
4. Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilés par catégorie et par ligne de crédit et selon la localisation.....	21
5. Répartition des dépenses d'informatique prévues, 2004-2005.....	22

Autres tableaux

Prévisions relatives à l'exécution du budget d'appui biennal, 2002-2003	7
Système de planification des ressources, 2002-2005	30
Tableau récapitulatif des changements relatifs aux montants à rembourser à d'autres organisations par le siège	35

Liste des figures

A. Emploi des ressources, 2004-2005	11
B. Postes financés au moyen des ressources ordinaires, par ligne de crédit Comparaison entre les prévisions révisées relatives au budget d'appui biennal 2002-2003 et le projet de budget d'appui biennal 2004-2005	22
C. Dépenses, par catégorie, 2004-2005	22

Tableaux récapitulatifs

I. Prévisions budgétaires pour 2004-2005, par unité administrative et dans les limites de la ligne de crédit	40
II. Prévisions budgétaires pour 2004-2005, par catégorie de dépenses et dans les limites de la ligne de crédit	41
III. Postes imputés sur les ressources ordinaires : modifications proposées pour 2004-2005	42
IV. Prévision de répartition des postes pour 2002-2003, par source de financement et par unité administrative	44
V. Utilisation des ressources : répartition estimative par région des dépenses de programme et d'appui aux programmes	48
VI. Utilisation des ressources : ventilation estimative des ressources allouées au titre du budget-programme et du budget d'appui aux programmes par pays et par région	51

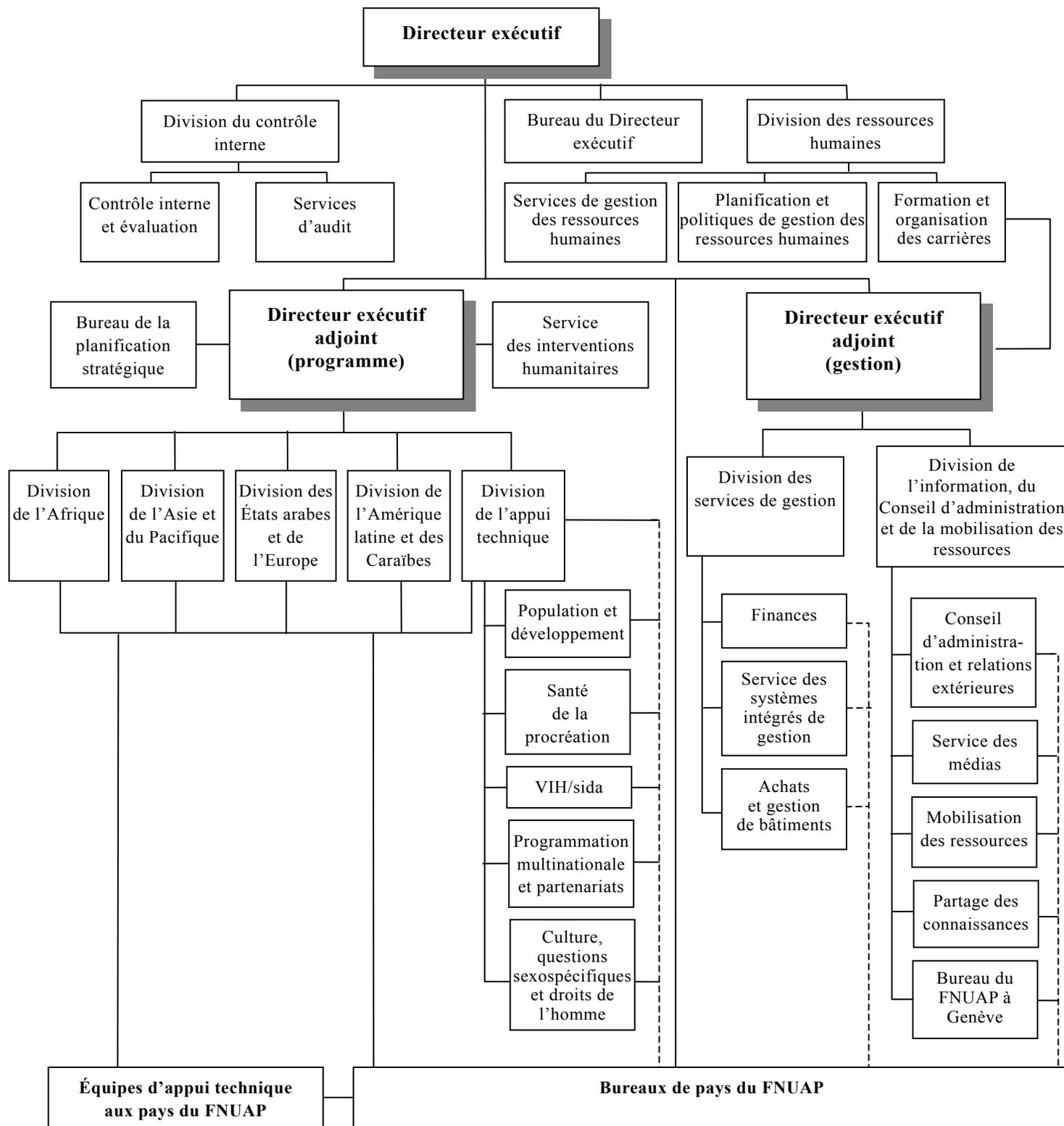
Annexes

I. Terminologie	57
II. Méthodologie	59

Abréviations

CAC	Comité administratif de coordination
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
DSRP	documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
PF	plan de financement pluriannuel
PNUAD	Plan-cadre des NU pour l'aide au développement
SIG	Système intégré de gestion
SGR	Système de gestion des ressources
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Organigramme du Fonds des Nations Unies pour la population



I. Résumé analytique

1. La Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) présente ci-après le projet de budget d'appui biennal pour 2004-2005, d'un montant brut de 169,6 millions de dollars¹. Il a été établi sur la base d'un cadre d'allocation des ressources prévoyant des recettes d'un montant total de 750,6 millions de dollars, dont 586,7 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 163,9 millions de dollars au titre des autres ressources. Il sera soumis pour examen et observations au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), dont le rapport sera publié sous la cote DP/FPA/2003/12.

2. Ce projet de budget a été établi en suivant la présentation matérielle unifiée des budgets du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et les directives correspondantes telles que les a approuvées le Conseil d'administration dans ses décisions 97/6 et 99/3². Compte tenu des préoccupations exprimées par le CCQAB dans son rapport³, le FNUAP, en liaison avec ses partenaires institutionnels, a mis au point une version légèrement modifiée du document budgétaire, abrégeant le résumé analytique et s'efforçant de mieux cibler sa programmation. Les graphiques qui faisaient double emploi avec les tableaux unifiés ont été éliminés⁴, et deux grands tableaux ont été placés à la fin du document.

A. Exécution du budget d'appui biennal révisé 2002-2003

3. Dans sa décision 2002/24, le Conseil d'administration a approuvé des crédits d'un montant brut de 155,2 millions de dollars pour l'exercice biennal 2002-2003, aux fins indiquées dans les prévisions révisées relatives au budget d'appui biennal 2002-2003 (DP/FPA/2002/9). Le montant total des crédits ouverts était fondé sur des prévisions de recettes d'un montant de 545 millions de dollars au titre des ressources ordinaires pour l'exercice biennal. Les prévisions révisées comportaient aussi un plan de réserve, qui avait été établi sur la base de recettes au titre des ressources ordinaires s'élevant à 492 millions de dollars, afin de pallier le non-versement de la contribution d'un des principaux donateurs.

4. Au paragraphe 7 de la même décision, le Conseil d'administration a prié la Directrice exécutive de veiller à ce que, au cas où il serait nécessaire d'appliquer le plan de réserve présenté dans le document DP/FPA/2002/9, le montant brut total des

¹ *Budget brut* : S'entend d'un budget dont les dépenses de personnel sont calculées en termes nets (c'est-à-dire déduction faite des contributions du personnel) et toutes les autres dépenses sont estimées en termes bruts, c'est-à-dire compte tenu des impôts sur le revenu versés par les fonctionnaires, du montant total des dépenses de bureaux locaux et des coûts des services à fournir. *Budget net* : Le budget net s'entend d'un budget dont le montant estimatif des sommes à recevoir compense entièrement ou partiellement le montant brut des prévisions budgétaires y afférentes.

² On trouvera des détails sur cette présentation, sur la terminologie employée et les définitions, ainsi que sur la méthode de calcul utilisée, dans les documents DP/1997/2, Add.1 et DP/FPA/1999/1. L'annexe I contient une liste de termes et de définitions adoptés d'un commun accord par les trois organisations. L'annexe II présente la méthode de calcul des prévisions budgétaires.

³ DP/FPA/2002/10, par. 12.

⁴ Il s'agit des graphiques intitulée « Prévisions budgétaires par ligne de crédit » et « Postes imputés sur les ressources ordinaires, par catégorie de personnel et par ligne de crédit ».

crédits à ouvrir soit ajusté en conséquence. Les prévisions de recettes au titre des ressources ordinaires pour l'exercice biennal 2002-2003 s'élèvent à 543,5 millions de dollars⁵, soit 51,5 millions de dollars de plus que celles qui ont servi de base à l'établissement du plan de réserve. Les dépenses d'appui biennal pour cette période devraient donc augmenter, sans toutefois dépasser les 155 millions de dollars malgré le relèvement du barème des traitements du personnel recruté sur le plan international qui a été approuvé par l'Assemblée générale avec effet au 1er janvier 2003.

5. On trouvera ci-après un tableau récapitulatif des prévisions relatives à l'exécution du budget d'appui biennal pour 2002-2003, par ligne de crédit et par an.

Prévisions relatives à l'exécution du budget d'appui biennal, 2002-2003

(En dollars des États-Unis)

Ligne de crédit	Rubrique de dépense	Crédits révisés	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Taux
		2002-2003	2002 ^a	2003 ^b	2002-2003	d'exécution (%)
		1	2	3	4 = 2 + 3	5 = 4 : 1
Siège	Postes	52,2	26,6	25,2 ^c	51,8	99,2
	Autres	27,0	13,1	15,8 ^d	28,9	107,0
	Total	79,2	39,7	41,0	80,7	101,9
Bureaux de pays	Postes	55,4	25,5	29,2	54,7	98,7
	Autres	20,6	8,4	11,1	19,5	94,7
		76,0	33,9	40,3	74,2	97,6
Total général	Total^e	155,2	73,6	81,3	155,0	99,8

^a États financiers du FNUAP pour l'année terminée le 31 décembre 2002 (non audités).

^b Estimation.

^c Le taux de vacance a été plus élevé que prévu du fait du manque de ressources.

^d Reflète l'augmentation régulière des coûts afférents au siège.

^e Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

B. Orientations stratégiques du budget d'appui biennal pour 2004-2005

6. *Plan de financement pluriannuel (PFP)*. Le PFP, qui est le plan d'organisation stratégique à moyen terme du FNUAP, comprend un cadre de résultats stratégiques et un cadre intégré d'allocation des ressources. Il traduit sur le plan opérationnel l'engagement du FNUAP de généraliser les principes de la gestion axée sur les résultats. Il constitue le cadre de base pour les programmes de pays, les programmes multinationaux et le Programme consultatif technique. Le FNUAP a présenté au Conseil d'administration, à sa session annuelle de 2003, un rapport de synthèse sur la mise en oeuvre du PFP pour la période 2000-2003 [document DP/FPA/2003/4

⁵ Soit 256 millions de dollars en 2002 et, selon les estimations faites en mai 2003, 287,5 millions de dollars pour 2003.

(Part II)]. Il ressort de ce rapport que, malgré le caractère imprévisible du niveau de financement du Fonds, des progrès ont été enregistrés tant en ce qui concerne les résultats des programmes financés par le FNUAP qu'en ce qui concerne la capacité du FNUAP d'axer la gestion sur les résultats.

7. Le PFP pour la période 2004-2007, qui est actuellement élaboré en consultation avec le Conseil d'administration et d'autres partenaires, fait fond sur les leçons tirées de l'application du plan de financement en cours et tient compte de la nouvelle orientation stratégique du FNUAP. Le prochain PFP traduira cette orientation dans un plan stratégique quadriennal, dans lequel seront énoncés les résultats attendus et les ressources nécessaires à cette fin.

8. Le cadre d'allocation de ressources pour le budget d'appui biennal 2004-2005 va dans le même sens que le PFP pour 2004-2007 en préparation. La ventilation des ressources du budget d'appui biennal entre les différentes lignes de crédit a été conçue de façon à ce que les priorités stratégiques bénéficient de l'appui voulu. Ainsi, des ressources ont été mises de côté aux fins du reclassement des postes locaux dans les bureaux de pays, de l'amélioration de la connectivité dans les bureaux de pays, et du projet relatif au système de planification des ressources financières.

9. Le processus de transition du FNUAP, qui a commencé par une évaluation des besoins des bureaux de pays en 2001, a pris fin en décembre 2002. L'exercice a montré que pour améliorer la contribution du Fonds à la réalisation des objectifs de développement et accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources, le FNUAP devait renforcer ses ressources humaines dans les bureaux de pays et adopter une approche plus stratégique de la programmation.

10. Les résultats attendus de la transition étaient les suivants : a) une nouvelle orientation stratégique afin d'aider les pays à réaliser les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et de l'examen quinquennal du Programme d'action de la CIPD (CIPD+5), ainsi que les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire; b) une structure organisationnelle réorganisée, comprenant une nouvelle typologie des bureaux de pays; c) une meilleure image offrant une visibilité accrue; d) une capacité de gestion des programmes renforcée dans les bureaux de pays grâce à la création de nouveaux postes de directeur des opérations; e) une stratégie de gestion des ressources humaines fondée sur la compétence et une stratégie d'apprentissage et de formation visant à appuyer le processus de transition; et f) la constitution d'un fonds de connaissances spécialisées dans des domaines clefs. Le présent projet de budget d'appui biennal vise à apporter à l'organisation l'appui nécessaire pour lui permettre d'atteindre ces résultats.

11. *Nouvelle orientation stratégique.* La nouvelle orientation stratégique a pour objectif d'aider le FNUAP à exécuter plus efficacement le Programme d'action de la CIPD et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et à la réduction de la pauvreté. À l'issue d'un examen des modalités de programmation, le Fonds a établi des priorités et mis au point des stratégies à cet effet. Selon la nouvelle orientation stratégique, le FNUAP doit constituer des alliances stratégiques avec des partenaires de développement lorsqu'il programme ses activités. Ces alliances devraient l'aider à mobiliser des ressources supplémentaires et à déterminer leur utilisation aux fins de l'application du Programme d'action de la CIPD et des principales mesures prévues par la CIPD+5,

et à utiliser ces ressources de la façon la plus efficace possible dans les domaines de la population, de la santé de la procréation et de l'égalité des sexes.

12. L'appui que le FNUAP fournira aux programmes sera plus étroitement lié à l'élaboration de politiques dans les domaines nécessitant une action urgente à l'échelle mondiale, notamment : a) la lutte contre la pauvreté; b) l'amélioration de la santé maternelle; c) la prévention du VIH/sida; d) la promotion de la santé et du développement des adolescents; e) l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; f) la lutte contre la violence à l'égard des femmes; g) le respect des droits de l'homme; h) les interventions en cas de crise humanitaire; et i) les mesures à prendre pour que les activités de développement soient compatibles avec la gestion durable de l'environnement. Le FNUAP replacera les questions qui touchent la santé de la procréation, l'égalité des sexes et la population dans le contexte plus général du développement et de la lutte contre la pauvreté. Les nouveaux cadres de partenariat mondiaux et nationaux permettront aussi de créer une plus grande synergie entre les domaines thématiques.

13. *Amélioration des résultats de l'organisation.* La nouvelle orientation stratégique a aussi consisté à définir les domaines dans lesquels le FNUAP pourrait accroître son efficacité en axant sa gestion sur les résultats. Il s'agit de faire en sorte que les compétences des fonctionnaires correspondent bien à leurs fonctions et de renforcer les systèmes mis à leur disposition. Le FNUAP s'emploie donc à renforcer les compétences de son personnel et à le doter de la capacité technique nécessaire pour lui permettre de jouer le rôle moteur qui est le sien dans l'application du Programme d'action de la CIPD.

14. Pour atteindre les résultats escomptés dans le domaine du développement, le FNUAP accorde une priorité élevée au renforcement des compétences du personnel en matière de planification stratégique et de gestion dans les bureaux de pays. La typologie des bureaux de pays prévoit d'affecter les ressources humaines là où elles sont le plus utiles, c'est-à-dire au niveau des pays. En outre, le nouveau système de gestion des résultats s'articule autour d'une grille des compétences qui servira à orienter le recrutement et l'organisation des carrières.

15. Afin d'harmoniser et de simplifier ses processus de programmation, le FNUAP établit également des partenariats de développement avec d'autres organismes des Nations Unies et avec des homologues gouvernementaux. Il doit cependant renforcer et mettre à niveau les compétences techniques de son personnel s'il veut que sa participation aux programmes mondiaux et nationaux de développement soit effective. Le personnel des bureaux de pays doit en effet être capable de travailler efficacement dans le cadre des structures nationales chargées de l'élaboration des politiques, afin de lier plus étroitement l'appui aux programmes et l'élaboration des politiques et d'accroître la disponibilité des données d'expérience pouvant servir de modèle et des pratiques optimales. Le Fonds doit renforcer, à tous les niveaux, les compétences du personnel en matière de vulgarisation et lui fournir des arguments convaincants montrant que l'égalité des sexes, la santé de la procréation et la dynamique de population contribuent à l'atténuation de la pauvreté.

16. *Projet de système de planification des ressources.* Pour s'acquitter efficacement de sa tâche de gestion des programmes et de l'organisation, le FNUAP, en collaboration avec ses partenaires, doit renforcer sa capacité de collecte, d'analyse et d'utilisation de données, et mettre en place des systèmes intégrés de gestion. L'un de ses projets les plus ambitieux sera la mise en place, en janvier

2004, du système de planification des ressources, système intégré de gestion qui consistera à informatiser les opérations relatives au budget, à la comptabilité, aux achats et à la gestion des ressources humaines et permettra d'établir, pour la première fois, un lien formel entre les résultats et les ressources.

C. Incidences financières de la mise en oeuvre du plan stratégique pour le budget d'appui biennal 2004-2005

17. Le projet de budget pour l'exercice biennal 2004-2005 a été établi sur la base de prévisions de recettes d'un montant total de 750,6 millions de dollars, dont 586,7 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 163,9 millions de dollars au titre des autres ressources. Selon les projections, les autres ressources comprendraient un montant de 136 millions de dollars provenant de contributions de donateurs, 24 millions de dollars provenant de fondations, 1,4 million de dollars provenant de la récupération de frais généraux et 2,5 millions de dollars au titre d'achats remboursables.

18. Les ressources prévues, à savoir 586,7 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et de 750,6 millions de dollars au titre des recettes totales, sont en augmentation de 7,7 % et de 6,8 %, respectivement, par rapport aux montants estimatifs correspondants indiqués dans le document DP/FPA/2002/9, à savoir 545 et 702,5 millions de dollars. Plusieurs facteurs rendent cette augmentation réaliste : l'extrapolation des tendances récentes concernant les annonces faites par les principaux pays donateurs; l'élargissement de la base de donateurs du FNUAP, qui a reçu en 2002 des contributions de 135 pays, ce qui est un nombre record; l'appréciation continue de l'euro par rapport au dollar des États-Unis; et les résultats de la Campagne 34 millions d'amis, qui a rapporté plus de 1,3 million de dollars à ce jour.

19. On trouvera au tableau 1 le montant estimatif révisé des ressources du FNUAP pour l'exercice biennal 2004-2005 et une ventilation des dépenses prévues. Les soldes d'ouverture totalisent 125,5 millions de dollars : 2,5 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 123 millions de dollars au titre des autres ressources. Ce montant porte à 876,1 millions de dollars le total des ressources disponibles au titre du programme et des activités d'appui au programme pour 2004-2005. Comme indiqué au tableau 1⁶, un montant de 2,8 millions de dollars sera versé à la réserve opérationnelle, afin de maintenir celle-ci au niveau prescrit, à savoir 20 % du montant prévu des ressources ordinaires.

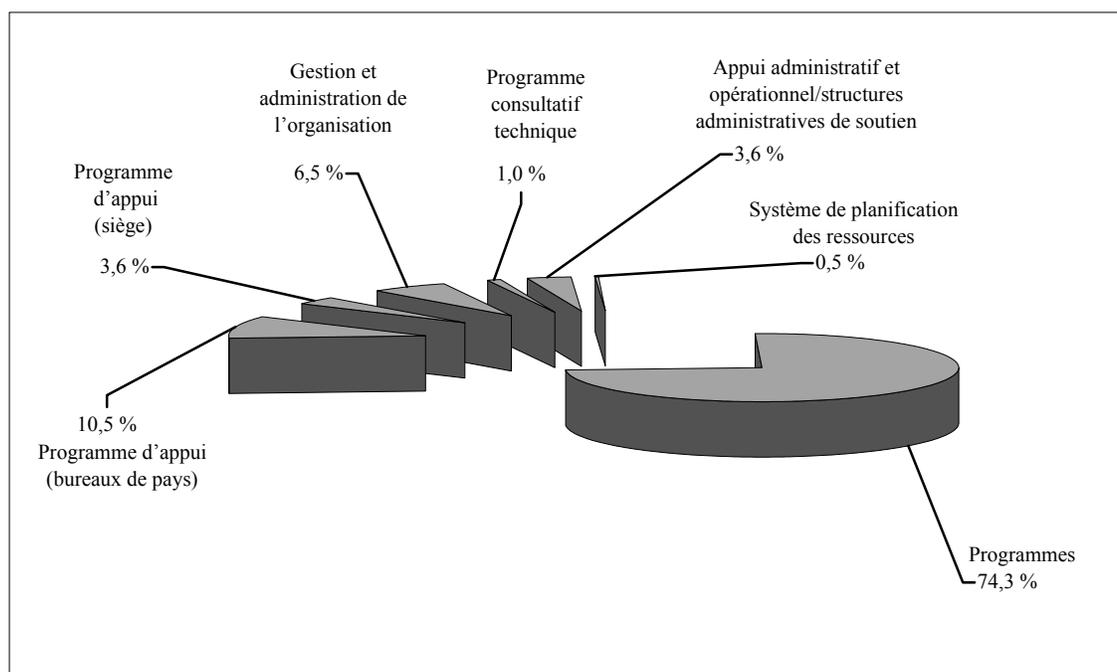
20. La figure A indique comment les ressources totales seront utilisées au cours de l'exercice biennal 2004-2005. L'essentiel des ressources, à savoir 557,8 millions de dollars, ou 74,3 % des dépenses prévues, sera alloué directement aux programmes, alors que, dans le document DP/FPA/2002/9, le pourcentage correspondant était de 76,6 %. Un montant supplémentaire est également prévu pour le lancement du projet de système de planification des ressources (3,8 millions de dollars, soit 0,5 % des dépenses prévues). Avec les 10 millions de dollars déjà réservés au titre de ce projet dans le document DP/FPA/2002/9, le montant total qui sera alloué à sa mise en route au cours de la période 2002-2005 s'établit à 13,8 millions de dollars.

⁶ Voir note f au bas du tableau.

21. Les 20,6 % restants seront utilisés pour trois composantes du budget d'appui biennal : l'appui aux programmes au niveau des pays (10,5 %), l'appui aux programmes au niveau du siège (3,6 %), et la gestion et l'administration de l'organisation (6,5 %). Ce pourcentage est plus élevé que la part qui était allouée à ces composantes dans les prévisions révisées pour 2002-2003, à savoir 17,7 %. Il convient toutefois de noter que l'essentiel de cette augmentation (62,1 %) est imputable à l'appui aux programmes au niveau des pays.

Figure A
Emploi des ressources, 2004-2005

(Source : tableau 1)



22. Le montant estimatif total des dépenses s'élève, en chiffres nets, à 155 millions de dollars bruts (montant brut : 169,6 millions de dollars), ce qui représente 26,4 % (chiffres nets) et 28,9 % (chiffres bruts) du montant estimatif total des ressources ordinaires, à savoir 586,7 millions de dollars. Calculé en pourcentage du montant estimatif total des ressources pour l'exercice biennal, à savoir 750,6 millions de dollars, le budget d'appui biennal représente, en chiffres nets, 20,7 % et, en chiffres bruts, 22,6 %.

23. Il est prévu d'allouer 1 % des ressources totales, soit 7,2 millions de dollars, à la mise en oeuvre du Programme consultatif technique, qui relève de l'appui au programme⁷. Le recouvrement des frais d'administration pour la mise en oeuvre des

⁷ Quatre-vingt pour cent des ressources du Programme consultatif technique sont allouées aux activités au titre des programmes (postes et activités de l'Équipe chargée des services techniques dans les bureaux de pays du FNUAP), les 20 % restants provenant du budget d'appui au programme (dépenses administratives liées aux services consultatifs).

programmes financés tant au moyen des ressources ordinaires que des autres ressources est estimé à 27 millions de dollars, soit 3,6 % des ressources totales.

24. *Recettes du budget d'appui biennal.* Les remboursements au titre des services rendus par le FNUAP, qui compensent les dépenses administratives liées à ces services, sont comptabilisés comme recettes dans le budget d'appui biennal, comme prévu dans le budget harmonisé⁸. Dans les projets de budget précédents, le montant estimatif total des recettes était réparti entre l'appui aux programmes au niveau des pays, l'appui aux programmes au niveau du siège et la gestion et l'administration de l'organisation. Toutefois, pour 2004-2005, sur un montant total remboursé de 18,6 millions de dollars, 4 millions de dollars seront mis de côté pour être directement alloués aux bureaux de pays et aux services du siège chargés des programmes afin de renforcer l'exécution des programmes. Les 14,6 millions de dollars restants seront inscrits au budget d'appui biennal.

25. Les services d'achat fournis à des tierces parties ne sont pas gérés au moyen des ressources ordinaires. Conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du FNUAP, le solde des recettes inutilisé à la clôture de l'exercice biennal, une fois que le coût direct de ces services a été couvert, est crédité au budget d'appui biennal. Compte tenu des projections relatives au volume total des services d'achat remboursables pour 2004-2005, on prévoit que le montant total des recettes, à savoir 2,5 millions de dollars, sera entièrement utilisé pour couvrir les coûts directs et les dépenses de fonctionnement au titre des services d'achat remboursables. Aucun solde ne sera donc versé au budget d'appui biennal. Toute augmentation imprévue du volume des achats par rapport aux projections se traduirait par une réduction du montant net du budget d'appui biennal.

26. Les remboursements aux nationaux de certains États Membres au titre de l'impôt national sur le revenu sont normalement crédités au budget d'appui biennal. Étant donné que la contribution d'un des principaux donateurs n'a pas été prise en compte dans le projet de budget pour l'exercice biennal 2004-2005, il n'est prévu de créditer au budget d'appui biennal aucun montant au titre de ces remboursements.

27. Le montant net du budget d'appui biennal, à savoir 155 millions de dollars, est en augmentation de 19,9 millions de dollars, soit 14,7 %, par rapport aux prévisions révisées relatives au budget d'appui biennal pour 2002-2003, à savoir 135,1 millions de dollars en chiffres nets.

⁸ Voir DP/1997/2.

Tableau 1
Plan des ressources du FNUAP

(En milliers de dollars des États-Unis)^a

Ressources disponibles	Prévisions révisées 2002-2003 ^b						Projet de budget 2004-2005					
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Total		Ressources ordinaires		Autres ressources		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Solde d'ouverture	39 872,0		137 575,0		177 447,0		2 500,0		123 000,0		125 500,0	
Recettes												
Contributions	545 000,0		116 250,0		661 250,0		584 100,0		136 000,0		720 100,0	
Autres ^c	0,0		38 750,0		38 750,0		2 560,0		25 440,0		28 000,0	
Remboursements pour services fournis	0,0		2 500,0		2 500,0		0,0		2 500,0		2 500,0	
Total partiel	545 000,0		157 500,0		702 500,0		586 660,0		163 940,0		750 600,0	
Total	584 872,0		295 075,0		879 947,0		589 160,0		286 940,0		876 100,0	

Emploi des ressources :
activités relatives aux
programmes et à l'appui
aux programmes (FNUAP)

A. Programmes	390 542,7	69,2	192 794,0	97,6	583 336,7	76,6	400 659,2	68,6	157 190,0	94,2	557 849,2	74,3
B. Appui aux programmes												
Bureaux de pays	66 195,4	11,7	0,0	0,0	66 195,4	8,7	79 122,4	13,6	0,0	0,0	79 122,4	10,5
Siège	27 489,1	4,9	0,0	0,0	27 489,1	3,6	26 668,4	4,6	0,0	0,0	26 668,4	3,6
Agents d'exécution												
Appui technique	7 600,0	1,3	0,0	0,0	7 600,0	1,0	7 240,0	1,2	0,0	0,0	7 240,0	1,0
Appui administratif et opérationnel et structures administratives de soutien	18 770,0	3,3	4 681,0	2,4	23 451,0	3,1	17 250,0	3,0	9 750,0	5,8	27 000,0	3,6
Total partiel	26 370,0	4,7	4 681,0	2,4	31 051,0	4,1	24 490,0	4,2	9 750,0	5,8	34 240,0	4,6
Total, appui aux programmes	120 054,5	21,3	4 681,0	2,4	124 735,5	16,4	130 280,8	22,3	9 750,0	5,8	140 030,8	18,7
C. Gestion et administration de l'organisation	41 441,8	7,3	0,0	0,0	41 441,8	5,4	49 170,0	8,4	0,0	0,0	49 170,0	6,5
D. Dépenses non renouvelables												

Ressources disponibles	Prévisions révisées 2002-2003 ^b						Projet de budget 2004-2005					
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Total		Ressources ordinaires		Autres ressources		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Projet de système de planification des ressources	10 000,0	1,8	0,0	0,0	10 000,0	1,3	3 750,0	0,6	0,0	0,0	3 750,0	0,5
Montants supplémentaires au titre d'indemnités dues à la cessation de service	2 000,0	0,4	0,0	0,0	2 000,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	564 039,0	100,0	197 475,0	100,0	761 514,0	100,0	583 860,0	100,0	166,940,0	100,0	750 800,0	100,0
Solde de clôture	17 500,0 ^f		97 600,0		115 100,0		2 500,0 ^f		120 000,0		122 500,0	
<i>Budget d'appui biennal</i>												
Prévisions de dépenses nettes (total)	135 126,3		0,0		135 126,3		154 960,8		0,0		154 960,8	
Recettes et ajustements prévus												
Remboursements pour services fournis ^d	16 070,0		0,0		16 070,0		14 600,0		0,0		14 600,0	
Fonds supplémentaires (recouvrement des coûts)												
Autres ^e	4 000,0		0,0		4 000,0		0,0		0,0		0,0	
Total partiel	20 070,0		0,0		20 070,0		14 600,0		0,0		14 600,0	
Total brut	155 196,3		0,0		155 196,3		169 560,8		0,0		169 560,8	

^a Les montants indiqués dans ce tableau et dans le reste du document ont été arrondis à la décimale la plus proche, ce qui peut entraîner de légères différences.

^b Selon les prévisions révisées relatives au budget d'appui biennal pour 2002-2003 (document DP/FPA/2002/9).

^c Les autres contributions comprennent : a) au titre des ressources ordinaires : 2,56 millions de dollars provenant du recouvrement des coûts, à répartir entre les bureaux de pays; b) au titre des autres ressources : 1,44 million de dollars provenant du recouvrement des coûts, à répartir entre les bureaux de pays, plus 24 millions de dollars provenant de fondations privées.

^d Sur un montant total remboursé de 18,6 millions de dollars, 4 millions sont répartis entre les bureaux de pays (voir note c ci-dessus) et entre les services du siège responsables des programmes, ce qui laisse un solde de 14,6 millions de dollars à verser au budget d'appui biennal.

^e Le remboursement de l'impôt sur le revenu aux fonctionnaires qui sont nationaux de certains États n'a pas été pris en compte pour l'exercice biennal 2004-2005.

^f Le solde de clôture ne comprend pas le montant de 2,8 millions de dollars qui doit être versé à la réserve opérationnelle pour l'exercice biennal 2004-2005 afin de maintenir celle-ci au niveau prescrit.

Variations

28. Le tableau 2 récapitule les principaux secteurs dans lesquels des augmentations ou des diminutions sont proposées pour l'exercice biennal 2004-2005 par rapport aux prévisions figurant dans le document DP/FPA/2002/9. On trouvera ci-après une explication de ces variations.

Bureaux de pays

29. L'augmentation au titre des postes locaux, d'un montant total de 5,5 millions de dollars, est le résultat net d'une augmentation de 7,8 millions de dollars et de réductions de dépenses d'un montant de 2,3 millions de dollars. L'augmentation est imputable, à hauteur de 7,3 millions de dollars, aux dépenses nécessaires pour achever la mise en oeuvre de la nouvelle typologie des bureaux de pays et comprend : a) un montant de 6,3 millions de dollars destiné à financer des postes qui n'avaient été inscrits au budget que pour six mois selon le document DP/FPA/2002/9⁹; et b) un montant de un million de dollars destiné au reclassement de postes locaux. En outre, un montant de 0,5 million de dollars doit permettre de financer quatre nouveaux postes d'administrateur recruté sur le plan national en Afrique subsaharienne.

30. Alors que l'augmentation au titre des postes locaux est essentiellement due à une variation en volume, l'augmentation au titre des postes internationaux, à savoir 4,8 millions de dollars, est imputable à une variation des coûts. Elle résulte en effet du relèvement du barème des traitements de cette catégorie de personnel, qui a été approuvé par l'Assemblée générale, avec effet au 1er janvier 2003, et qui n'était pas prévu lorsque le document DP/FPA/2002/9 a été établi, ainsi que d'une augmentation de 1,2 million de dollars relative au coût des mesures de sécurité, qui est imputé à la rubrique postes.

31. La rubrique locaux est une autre rubrique importante qui enregistre une augmentation (0,7 million de dollars). Ce montant est le résultat net d'une augmentation de un million de dollars, annulée en partie par une économie de 0,3 million de dollars. Les bureaux de pays du FNUAP ont demandé des locaux supplémentaires pour 2004-2005 afin d'accueillir des fonctionnaires supplémentaires, recrutés sur le plan national ou sur le plan international, conformément à la nouvelle typologie des bureaux de pays. La variation de coût est le résultat net de gains de change et de l'accroissement prévu des coûts suite à la conclusion d'un nouveau mémorandum d'accord avec le PNUD concernant le recouvrement des coûts.

32. On prévoit que le volume des communications dans les bureaux de pays enregistrera une augmentation de 0,7 million de dollars. Des sommes considérables ont été investies dans du matériel informatique et de communication en 2002-2003, ce qui devrait entraîner une utilisation plus intensive des techniques de communication par satellite que ce qui était prévu dans le budget d'appui biennal révisé pour 2002-2003, du fait essentiellement de la mise en oeuvre du projet de système de planification des ressources, qui doit démarrer le 1er janvier 2004.

⁹ Dans le document DP/FPA/2002/9, la redéfinition générale des postes dans les bureaux de pays était budgétisée à compter de juillet 2003.

33. L'augmentation des dépenses au titre des mesures de sécurité dans les bureaux de pays résulte de l'application des Normes minimales de sécurité opérationnelles. L'augmentation prévue, à savoir 0,5 million de dollars, est due à la fois à des variations en volume et à des variations de coût.

34. Dans les bureaux de pays, le montant prévu au titre du développement des systèmes et des contrats diminuera de 82 %, passant de 1,7 million de dollars dans les prévisions révisées pour 2002-2003 à 0,3 million de dollars pour 2004-2005. La mise en oeuvre du système de planification des ressources devrait couvrir la plupart des besoins dans ce domaine au cours de l'exercice biennal.

35. Les frais de voyage en mission diminueront de 0,3 million de dollars, la moitié de ce montant étant due à une variation en volume. L'utilisation accrue de nouvelles technologies comme la téléconférence devrait contribuer à réduire les besoins à cette rubrique.

36. Les principales autres variations concernent : a) les dépenses opérationnelles (assistance temporaire et heures supplémentaires, entretien du matériel informatique, dépenses diverses et fournitures diverses); et b) le matériel (matériel de transport, et mobilier et matériel). Le montant total des économies dans ces domaines sera de 1,5 million de dollars.

Siège

37. Comme pour les bureaux de pays, la principale augmentation concerne les postes. Globalement, le budget du siège enregistre une augmentation totale de 5,2 millions de dollars au titre des postes et des dépenses connexes.

38. Cette augmentation est le résultat net des changements ci-après : a) création de nouveaux postes en 2004-2005 (1,4 million de dollars); b) reclassement de postes existants dans le contexte de la nouvelle typologie des bureaux de pays (0,5 million de dollars); c) ressources nécessaires pour procéder à une évaluation exhaustive des procédures de recrutement dans le cadre de la nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines (0,3 million de dollars); d) relèvement du barème des traitements approuvé par l'Assemblée générale tant pour les administrateurs que pour les agents des services généraux (4 millions de dollars); e) autres dépenses prescrites ayant trait à la sécurité du personnel (0,2 million de dollars); et f) suppression d'un poste d'administrateur et de huit postes d'agent des services généraux (diminution de 1,3 million de dollars).

39. L'augmentation du montant prévu au titre des consultants, qui est passé de 0,9 à 1,3 million de dollars, soit une augmentation de 0,4 million de dollars, est imputable tant à des variations en volume qu'à une variation des coûts. L'augmentation en volume, à savoir 0,2 million de dollars, est due à l'externalisation des services d'audit, qui étaient auparavant assurés par le PNUD en vertu d'un accord avec le FNUAP qui a expiré fin 2002.

40. Il est prévu que le montant à rembourser aux agents d'exécution pour services fournis diminuera de 0,2 million de dollars. Ce chiffre est le résultat net d'une diminution en volume de 0,8 million de dollars, qui est presque entièrement annulée par une augmentation des coûts de 0,6 million de dollars. Le détail de ces variations est exposé aux paragraphes 108 et 109.

41. Le montant prévu au titre des services d'impression enregistre une diminution nette de 0,3 million de dollars, du fait d'une réduction en volume de 0,6 million de dollars et d'une augmentation de coût qui se chiffre à 0,3 million de dollars. L'utilisation de techniques de pointe devrait permettre d'atteindre l'objectif consistant à toucher un public aussi large, voire plus large qu'au cours de l'exercice biennal précédent, avec des ressources moindres.

42. Comme dans le cas des bureaux hors siège, il est prévu de réduire le montant alloué aux voyages. Au siège, une réduction nette de 0,1 million de dollars ramènera les frais de voyage à 1,6 million de dollars au cours de l'exercice biennal 2004-2005.

43. La plupart des autres variations en volume prévues au siège résultent d'un recours plus faible à la location et à l'entretien de matériel, ainsi qu'à des économies dans le domaine de l'entretien des ordinateurs et de l'achat de fournitures diverses. L'achèvement, en 2004, des travaux de rénovation du siège se traduit par une baisse des dépenses à ce titre.

D. Résumé des propositions

44. Le tableau 3 présente les prévisions de dépenses nettes, par ligne de crédit et selon la localisation. Le FNUAP envisage des augmentations nettes en volume d'un montant total de 9,8 millions de dollars et des augmentations liées aux coûts d'un montant estimatif de 10 millions de dollars, y compris les augmentations liées à l'inflation et à d'autres coûts. Les variations de coûts comptent donc pour 50,5 % de l'augmentation totale, qui est estimée à 19,8 millions de dollars. Le montant brut des crédits ouverts se répartit comme suit : 51,1 % pour les bureaux de pays, 48,9 % pour le siège. En ce qui concerne ce dernier, l'appui aux programmes représente 17,2 % du total, la part allouée à la gestion et à l'administration de l'organisation étant de 31,7 %.

45. Dans le document DP/FPA/2002/9, les chiffres correspondants étaient de 49 % pour les bureaux de pays et de 51 % pour le siège, dont 20,3 % au titre de l'appui aux programmes au niveau du siège et 30,7 % au titre de la gestion et de l'administration de l'organisation. Ainsi, les présentes propositions reflètent les efforts continus en vue d'accroître la part du budget d'appui biennal allouée aux programmes au niveau des pays.

46. Le tableau 4 présente un récapitulatif des postes financés au moyen des ressources ordinaires par catégorie, ligne de crédit et localisation. L'effectif total, soit 972 postes, reste inchangé, mais la répartition des postes a été légèrement modifiée. Les changements majeurs, à savoir la réorganisation du siège et la mise en oeuvre de la typologie des bureaux de pays, ont été exposés dans les deux documents budgétaires précédents (DP/FPA/2001/10 et DP/FPA/2002/9).

47. Le léger changement dans la répartition des postes consiste en une réduction nette de quatre postes au siège, compensée par une augmentation de quatre postes dans les bureaux de pays. La figure B indique la répartition proposée des postes financés au moyen des ressources ordinaires, par catégorie de personnel et par ligne de crédit.

48. La figure C donne la ventilation, par catégorie de dépenses, du montant brut prévu pour le budget d'appui biennal proposé pour l'exercice biennal 2004-2005, à savoir 169,6 millions de dollars.

Tableau 2

Récapitulatif des principaux secteurs d'augmentation/de diminution

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Volume^a</i>	<i>Coût^a</i>	Total
Montant net des prévisions budgétaires révisées pour 2002-2003			135 126,1
I. Augmentations			
Siège			
Nouveaux postes	1 449,9		
Postes existants		4 029,7	
Reclassement de postes	486,8		
Évaluation exhaustive des procédures de recrutement	252,0		
Autres dépenses de sécurité (imputées aux postes)		2 228,8	
Total, postes	2 188,7	4 252,5	
Consultants	175,7	208,3	
Remboursements aux agents d'exécution		608,2	
Voyages		382,5	
Impression et supports promotionnels		297,4	
Total partiel, siège	2 364,4	5 749,0	
Bureaux de pays			
Nouveaux postes	6 289,5		
Reclassement de postes	1 047,1		
Nouveaux postes locaux	498,0		
Total, postes locaux	7 834,6		
Postes internationaux		4 816,1	
Autres dépenses de sécurité (imputées aux postes)		1 177,2	
Locaux	1 036,7		
Dépenses de communication	659,0		
Sécurité	253,5	253,5	
Autres variations en volume	1 111,6		
Total partiel, bureaux de pays	10 895,3	6 246,8	
Total partiel, augmentations	13 259,7	11 995,8	

	<i>Volume^a</i>	<i>Coût^a</i>	Total
II. Diminutions			
Siège			
Suppression de postes	(1 288,5)		
Remboursements aux agents d'exécution	(765,2)		
Impression et supports promotionnels	(599,9)		
Voyages	(484,2)		
Autres variations en volume	(2 713,9)		
Total partiel, siège	(5 851,8)	0,0	
Bureaux de pays			
Postes locaux		(2 278,3)	
Développement des systèmes et contrats	(1 425,6)		
Voyages	(165,8)		
Locaux		(310,5)	
Dépenses de communication		(39,7)	
Autres variations en volume	(1 499,0)		
Total partiel, bureaux de pays	(3 090,4)	(2 628,5)	
Total partiel, diminutions	(8 942,2)	(2 628,5)	
III. Incidence de l'inflation nette/des échelons et autres variations des coûts			
Siège		1 553,0	
Bureaux extérieurs		(873,3)	
IV. Variation nette des recettes prévues	5 470,0		
V. Montant net des prévisions pour 2004-2005	9 787,5	10 047,0	154 960,6

^a Voir annexe II, Méthodologie, pour la définition des termes volume et coût.

Tableau 3
Prévisions budgétaires par ligne de crédit et selon la localisation

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Prévisions budgétaires brutes</i>	<i>Prévisions révisées 2002-2003</i>		<i>Variation</i>				<i>2004-2005</i>	
	<i>Montants proposés</i>	<i>Pourcentage du total</i>	<i>Volume</i>		<i>Coût</i>		<i>Montants proposés</i>	<i>Pourcentage du total</i>
			<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Pourcentage</i>		
Par ligne de crédit								
Appui aux programmes								
Bureaux de pays	76 027,2	49,0	7 804,9	10,3	2 745,0	3,6	86 577,1	51,1
Siège	31 571,8	20,3	(5 015,7)	(15,9)	2 624,7	8,3	29 180,9	17,2
Gestion et administration de l'organisation	47 597,0	30,7	1 528,3	3,2	4 677,3	9,8	53 802,6	31,7
Total	155 196,1	100,0	4 317,4	2,8	10 047,1	6,5	169 560,6	100,0
Selon la localisation								
Bureaux de pays	76 027,2	49,0	7 804,9	10,3	2 745,0	3,6	86 577,1	51,1
Siège	79 168,8	51,0	(3 487,4)	(4,4)	7 302,1	9,2	82 983,5	48,9
Total	155 196,1	100,0	4 317,4	2,8	10 047,1	6,5	169 560,6	100,0
Prévisions de recettes	(20 070,0)		5 470,0	(27,3)			(14 600,0)	
Prévisions budgétaires nettes	135 126,1		9 787,4	7,2	10 047,1	7,4	154 960,6	

Tableau 4
Postes imputés sur les ressources ordinaires, ventilés par catégorie et par ligne de crédit et selon la localisation

Postes	Postes approuvés en 2002-2003					Variation					Postes proposés pour 2004-2005				
	Administra- teurs recrutés sur le plan interna- tional	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et des autres catégories	Total	Pourcentage du total	Augmentation/(diminution) (nettes)					Total	Pourcentage du total			
						Administra- teurs recrutés sur le plan interna- tional	Administra- teurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et des autres catégories	Administra- teurs recrutés sur le plan interna- tional	Administra- teurs recrutés sur le plan national			Agents des services généraux et des autres catégories		
Par ligne de crédit															
Appui aux programmes															
Bureaux de pays	99	221	424	744	76,5	0	4	0	4	99	225	424	748	77,0	
Siège	46	0	36	82	8,4	0	0	0	0	46	0	36	82	8,4	
Gestion et administration de l'organisation	65	0	81	146	15,0	4	0	(8)	(4)	69	0	73	142	14,6	
Total	210	221	541	972	100,0	4	4	(8)	0	214	225	533	972	100,0	
Pourcentage	21,6	22,7	55,7	100,0						22,0	23,1	54,8	100,0		
Selon la localisation															
Bureaux de pays	99	221	424	744	76,5	0	4	0	4	99	225	424	748	77,0	
Pourcentage	47,1	100,0	78,4	76,5						46,3	100,0	79,5	77,0		
Siège	111	0	117	228	23,5	4	0	(8)	(4)	115	0	109	224	23,0	
Pourcentage	52,9	0,0	21,6	23,5						53,7	0,0	20,5	23,0		
Total	210	221	541	972	100,0	4	4	(8)	0	214	225	533	972	100,0	
Pourcentage	21,6	22,7	55,7	100,0						22,0	23,1	54,8	100,0		

Figure B
Postes financés au moyen des ressources ordinaires, par ligne de crédit
Comparaison entre les prévisions révisées relatives au budget d'appui biennal
2002-2003 et le projet de budget d'appui biennal 2004-2005

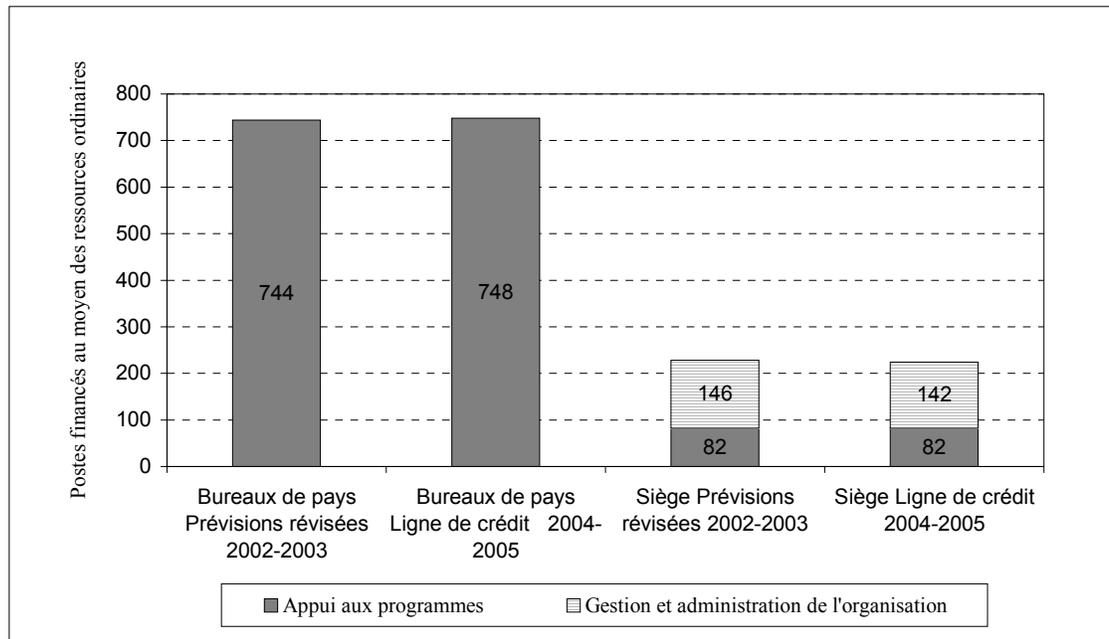
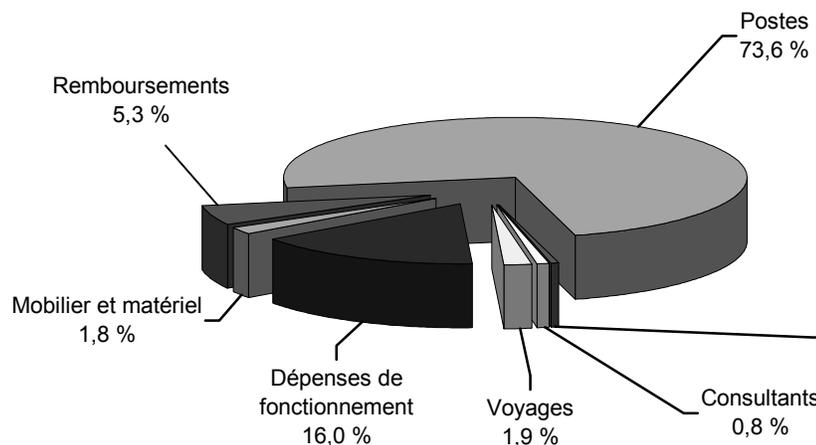


Figure C
Dépenses, par catégorie, 2004-2005
 (Source : tableau 2)



II. Projet de budget d'appui biennal pour l'exercice 2004-2005

A. Généralités

1. Personnel

49. Les deux projets de budget précédemment présentés par le FNUAP au Conseil d'administration (documents DP/FPA/2001/10 et DP/FPA/2002/9) étaient axés sur une réorganisation du siège en vue d'une plus grande cohérence et amorçaient un renforcement des bureaux de pays. Le projet de budget pour l'exercice biennal 2004-2005 consolide les investissements en personnel décrits dans les documents susmentionnés et ne prévoit que de légers aménagements en ce qui concerne la dotation en personnel.

50. Comme cela avait déjà été le cas dans le budget présenté dans le document DP/FPA/2002/9, on a appliqué dans le projet de budget pour l'exercice 2004-2005 des taux de vacance de postes de 6 %, 2 % et 10 %, respectivement, pour le personnel recruté sur le plan international (aussi bien au siège que dans les bureaux extérieurs), pour les agents recrutés localement au siège et pour les agents locaux recrutés dans les bureaux de pays.

Siège

51. *Division des ressources humaines.* Le FNUAP entend se doter d'une stratégie de gestion des ressources humaines et d'une stratégie d'apprentissage et de formation afin de faciliter la transition. À cet effet, le Bureau des ressources humaines a été transformé en Division des ressources humaines. Il est proposé de créer deux postes d'administrateur à la classe P-4 au Service de la formation et de l'organisation des carrières de la Division.

52. *Division du contrôle interne.* Conformément aux prévisions révisées du budget d'appui biennal pour l'exercice 2002-2003 (DP/FPA/2002/9), la Section de l'audit du FNUAP, qui relevait auparavant du PNUD, a été incorporée dans une nouvelle division du contrôle interne, qui se compose de deux services : le Service d'audit et le Service du contrôle et de l'évaluation. Afin de renforcer encore les effectifs de la nouvelle division, il est proposé de créer deux postes d'administrateur, un poste de conseiller en évaluation (hors classe) à la classe P-5, et un poste d'auditeur, à la classe P-4.

53. *Division des services de gestion.* L'obligation de respecter les normes de sécurité de l'ONU et les problèmes que pose la sécurité du personnel, tant au siège que dans les bureaux de pays, rendent nécessaire la création d'un poste de responsable de la sécurité (P-4) à la Division des services de gestion. Il sera ainsi possible de traiter les questions relatives à la sécurité sans perte de temps.

54. *Réduction des effectifs.* La création des quatre postes d'administrateur susmentionnés (cinq postes supplémentaires moins un poste P-4 à la Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation des ressources) sera très largement compensée par une diminution du nombre d'agents des services généraux au Bureau des ressources humaines (deux postes), à la Division des services de gestion (deux postes), à la Division de l'information, du Conseil

d'administration et de la mobilisation des ressources (deux postes), et au Bureau du Directeur exécutif (deux postes).

55. *Reclassement de postes.* Le projet de budget d'appui biennal pour l'exercice 2004-2005 prévoit le reclassement de quelques postes d'administrateur et d'agent des services généraux. Dix-sept postes, dont 10 postes d'administrateur, ont été reclassés. Les reclassements s'expliquent par la conversion du Bureau des ressources humaines et du Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation en divisions et par la réorganisation de la Division des services de gestion. Le reclassement des postes dans les bureaux susmentionnés est décrit plus en détail aux paragraphes 70 et 82, respectivement. En ce qui concerne la Division des services de gestion, quatre postes d'administrateur ont été reclassés : le poste de chef du Service financier (de P-5 à D-1); le poste de chef du Service des systèmes intégrés de gestion (de P-5 à D-1); le poste de chef de la Section de la comptabilité (Service financier, de P-4 à P-5); et le poste de chef de la Section du budget (Service financier, de P-4 à P-5). Ces reclassements reflètent les responsabilités accrues qui vont de pair avec les postes en question. Le poste de chef du Service du partage des connaissances a également été reclassé de P-5 à D-1 afin de tenir compte de l'importance stratégique que le FNUAP attache à la diffusion du savoir.

56. Dans le document DP/FPA/2002/10, le CCQAB a formulé plusieurs observations au sujet du reclassement des postes auquel le FNUAP a procédé. Il y a lieu de noter que les reclassements présentés dans le présent projet de budget sont l'aboutissement du premier examen d'ensemble du classement des emplois entrepris par le FNUAP en 14 ans.

57. Au siège, plusieurs postes ont été classés, pendant des années, à un niveau inférieur à celui attribué à des postes dont les titulaires exerçaient des fonctions identiques dans des organismes partenaires. Par ailleurs, le FNUAP a entrepris un examen complet de sa structure organisationnelle et de la manière dont elle servait les objectifs du programme. À l'issue de cet examen, il a procédé à une réorganisation et reclassé les postes, conformément aux normes établies par la Commission de la fonction publique internationale. Le Conseil d'administration a donné son aval aux reclassements dans les deux budgets d'appui biennaux précédents (DP/FPA/2001/10 et DP/FPA/2002/9).

58. La question du reclassement des postes va de pair avec celle de la répartition des postes selon les différentes classes au siège. Compte tenu de ses effectifs limités et de la complexité de ses activités, le FNUAP n'est pas en mesure de proposer de nombreux postes d'administrateur aux classes de début. Pour remédier à ce problème, il a renforcé son Programme d'administrateurs auxiliaires et réorganisé son programme de stages.

Bureaux de pays

59. Le document DP/FPA/2002/9 mettait l'accent sur l'introduction d'une typologie des bureaux de pays fondée sur les besoins définis dans les programmes. La mise en oeuvre de cette typologie se déroule conformément au calendrier prévu et devrait s'achever d'ici à la fin de 2003. La nouvelle typologie renforcera la présence du FNUAP sur le terrain et facilitera l'appui aux opérations prévues dans le cadre des programmes grâce à une meilleure organisation des bureaux de pays. Les nouveaux critères de dotation en effectifs définissent un ensemble de compétences de nature à renforcer l'apport des administrateurs nationaux aux

activités au titre des programmes, et étoffent les capacités de gestion en établissant un poste de directeur des opérations, notamment dans les pays qui ont le plus besoin de l'aide du Fonds.

60. Dans le présent projet de budget, il est proposé de créer quatre nouveaux postes locaux, bien que ceux-ci n'aient pas de rapport direct avec la nouvelle typologie, à savoir : a) deux postes d'auditeur (le premier en Côte d'Ivoire et le second en Afrique du Sud), afin d'appuyer les services de vérification interne des bureaux de pays en Afrique subsaharienne; b) deux postes (l'un au Sénégal et l'autre en Afrique du Sud), dont les titulaires seront chargés de conseiller et d'aider les membres du personnel en ce qui concerne le VIH/sida, conformément aux récentes recommandations du Secrétaire général.

61. Il est proposé d'apporter des ajustements minimales à la typologie pour trois bureaux de pays – Algérie, Égypte et Pakistan¹⁰ – eu égard aux conditions de travail locales.

62. Il est proposé de transférer un poste de représentant du FNUAP et un poste de chauffeur du Paraguay en Colombie. La situation sociale et humanitaire qui règne en Colombie et les besoins spéciaux qui en découlent justifient une présence renforcée du FNUAP dans ce pays. La présence d'un représentant en Colombie permettra au FNUAP de renforcer sa participation aux cadres de coopération interinstitutions et de mobiliser davantage de ressources et garantira que le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement sera prise en compte dans toutes les initiatives d'aide humanitaire. Elle permettra également à la Colombie d'améliorer plusieurs de ses indicateurs démographiques ainsi que ceux relatifs à la santé de la procréation.

63. *Reclassement des postes.* Le reclassement de 158 postes d'agent local qui est proposé dans le présent projet de budget découle de la nouvelle typologie des bureaux de pays et représente un investissement stratégique pour le FNUAP.

2. Stratégie en matière de ressources humaines, Division des ressources humaines et formation et organisation des carrières

64. *Stratégie en matière de ressources humaines.* En juillet 2002, le FNUAP a commencé à appliquer une nouvelle stratégie de planification et de gestion des ressources humaines axée sur les compétences. Cette stratégie s'accompagne de nouvelles méthodes en ce qui concerne les recrutements, la dotation en effectifs, l'organisation des carrières et la gestion des résultats ainsi que la formation et le perfectionnement du personnel. L'idée est d'aider le FNUAP à se doter des talents dont il a besoin pour concrétiser ses grandes orientations et atteindre ses objectifs.

65. Une grille de compétences a été élaborée au début de 2003 pour appuyer la mise en application des grandes orientations définies par le Fonds et faire de ce dernier une organisation qui privilégie les résultats, le leadership, les partenariats, la

¹⁰ Algérie : création d'un poste de secrétaire et employé de bureau pourvu sur le plan national et suppression d'un poste d'assistant (programmes) pourvu sur le plan national; Égypte : création d'un poste de secrétaire et employé de bureau pourvu sur le plan national et suppression d'un poste d'assistant (programmes) pourvu sur le plan national; Pakistan : création à titre provisoire d'un poste de secrétaire et employé de bureau, d'un poste de chauffeur et d'un poste de planton pourvus sur le plan national et suppression d'un poste d'assistant (programmes) pourvu sur le plan national.

sensibilisation, la recherche de l'excellence, la mise en commun des connaissances et la formation.

66. La grille des compétences définit les niveaux de prestation attendus et fixe les normes de comportement et les critères de résultat à tous les niveaux, tant au siège que dans les bureaux de pays. Les compétences figurent dans les définitions d'emploi et sont prises en considération, au même titre que les qualifications et l'expérience professionnelle, lors de la sélection. En ce qui concerne les postes de direction, le FNUAP recourt aux services de centres d'évaluation professionnelle, qui sont chargés de veiller à ce que les titulaires remplissent les conditions voulues.

67. Des activités analogues sont menées dans les bureaux de pays afin de déterminer si le personnel répond aux critères de la typologie. Un certain nombre d'instruments ont été mis au point pour aider les représentants du FNUAP à tenir compte des compétences lors du recrutement et de l'affectation des fonctionnaires et à offrir des programmes d'incitation au départ aux fonctionnaires qui ne souhaitent pas acquérir les compétences requises.

68. Le FNUAP met actuellement en service un système d'évaluation et de perfectionnement des fonctionnaires, instrument clef qui doit l'aider à s'acquitter de son mandat et à atteindre ses objectifs à long terme. Avec ce nouveau système, la direction et le personnel seront tenus responsables des résultats et devront se conformer aux normes définies dans la grille des compétences. Le nouveau système met l'accent sur l'acquisition des compétences et la formation et permet d'évaluer les progrès accomplis par chaque fonctionnaire. Le Fonds prévoit aussi de mettre au point un système d'organisation des carrières et de perfectionnement afin d'aider le personnel à améliorer ses qualifications et compétences. Le nouveau module de gestion des ressources humaines, qui vient compléter le système de planification des ressources, facilitera la mise en service du système d'évaluation.

69. *Division des ressources humaines.* Le FNUAP s'est adjoint les services d'un consultant en gestion à la fin de 2002 afin qu'il conseille la Directrice exécutive sur les capacités et les fonctions de gestion du Bureau des ressources humaines et qu'il recommande un mode d'organisation de nature à faciliter l'application de la stratégie de gestion des ressources humaines. Le consultant a recommandé que le Bureau des ressources humaines renforce ses capacités dans des domaines stratégiques tels que le suivi des résultats, l'organisation des carrières et le recrutement et qu'il confie les services fonctionnels à des prestataires extérieurs.

70. Le consultant a également recommandé au FNUAP de donner une visibilité et une importance accrues aux ressources humaines. Les descriptifs de postes ont été revus et améliorés. La stratégie de gestion des ressources humaines devrait être étroitement liée à la vocation générale et aux buts du Fonds, ceux-ci donnant à leur tour lieu à des politiques appropriées de gestion des ressources humaines. Il est donc important que la Division des ressources humaines ait à sa tête un directeur (D-2), dont la mission sera d'aider le personnel à évoluer et de diriger les réformes en ce sens. Un directeur adjoint sera chargé de diriger et de gérer trois unités administratives : formation et organisation des carrières; planification et politiques de gestion des ressources humaines; et services de gestion des ressources humaines. Quatre postes d'administrateur devront être reclassés : le poste de directeur (de D-1 à D-2); le poste de directeur adjoint (de P-5 à D-1); et deux postes de chef de service (reclassement à P-5).

71. En outre, pour que la stratégie porte ses fruits, il faudra renforcer les capacités dans les domaines suivants : suivi des compétences et des résultats, organisation et planification des carrières, formation et perfectionnement et planification des ressources humaines. Comme indiqué précédemment, il a été proposé de créer deux postes P-4 dont les titulaires assumeront l'un les fonctions relatives au suivi des résultats et à l'organisation des carrières, l'autre celles concernant les activités de formation et de perfectionnement. L'externalisation des services fonctionnels permettra de supprimer deux postes d'agent des services généraux (première classe).

72. *Formation et organisation des carrières.* Le budget de formation proposé pour l'exercice biennal 2004-2005 s'élève à 2,4 millions de dollars. Les trois quarts de ce montant, soit 1,8 million de dollars, seront consacrés à la formation du personnel des bureaux de pays, le montant restant, soit 0,6 million de dollars, devant servir à la formation du personnel du siège. Le montant demandé témoigne de l'importance que le FNUAP attache à l'acquisition de connaissances et à la formation et de sa volonté d'encourager la formation continue. Le Fonds est également déterminé à placer les activités de formation et de perfectionnement au centre de la gestion des ressources humaines, conformément à sa stratégie de formation et de perfectionnement.

73. Les crédits demandés pour 2004-2005 renforceront la capacité du personnel à mettre en oeuvre les orientations stratégiques du Fonds, à s'associer plus étroitement aux mécanismes de programmation du système des Nations Unies et à améliorer leurs compétences en matière de gestion et d'encadrement. Le budget de formation s'inscrit dans le contexte de la grille des compétences et des nouveaux systèmes de gestion des carrières, y compris le système d'évaluation et de perfectionnement des fonctionnaires. Pour que ces systèmes soient réellement efficaces, le Fonds doit satisfaire sans tarder les besoins en formation de son personnel, l'aider à progresser dans divers domaines et renforcer les compétences des superviseurs en matière de direction et d'encadrement. Le FNUAP mettra l'accent sur les besoins du personnel en poste dans les bureaux de pays et donnera la priorité aux besoins de formation de ses représentants.

74. À cette fin, il mettra au point des programmes de formation progressive dans des domaines essentiels, qui devront être suivis jusqu'au bout par les titulaires de certains postes et qui seront axés sur différentes compétences. Il étoffera aussi les programmes d'accueil et d'orientation des nouvelles recrues et des fonctionnaires amenés à changer de fonctions, notamment les représentants et les représentants adjoints, et prévoira des séances d'information, d'encadrement et d'orientation plus fréquentes.

75. Afin de faciliter et de renforcer l'apprentissage permanent sur le lieu de travail, le FNUAP mettra l'accent sur le soutien personnalisé en tant que compétence en matière d'encadrement et diffusera plus largement des supports d'autoformation ayant trait aux compétences techniques et aux compétences en matière de gestion, sans pour autant cesser d'encourager la concertation entre collègues, le travail d'équipe et le partage des connaissances.

76. Le Fonds fera une plus large place à l'évaluation dans ses programmes, outils et activités d'apprentissage et de formation. Un groupe consultatif aidera l'équipe de direction et la Division des ressources humaines à superviser la formation du personnel et à revoir et mettre au point les politiques et procédures en la matière.

77. *Programmes de départ anticipé.* Le budget précédent (document DP/FPA/2002/9) prévoyait des crédits d'un montant estimatif de 2 millions de dollars prélevés sur les fonds affectés aux programmes afin de financer les départs anticipés, montant qui venait s'ajouter aux 2 millions de dollars inscrits dans le budget d'appui biennal. Le projet de budget actuel ne prévoit que les crédits inscrits au budget d'appui biennal, étant donné que l'entrée en vigueur de la typologie des effectifs des bureaux de pays sera achevée fin 2003. Il n'y aura donc pas besoin d'autres ressources.

3. Division du contrôle interne

78. Les principaux changements concernant la Division du contrôle interne par rapport au budget précédent s'expliquent par l'évolution des relations entre le FNUAP et le PNUD en ce qui concerne les fonctions d'audit interne et par la nécessité de doter le Service de contrôle et d'évaluation d'effectifs suffisants pour qu'il puisse s'acquitter de sa tâche efficacement.

79. L'augmentation des dépenses de fonctionnement de la Division du contrôle interne, plus précisément les dépenses afférentes aux voyages et aux services de consultants, est due au fait que les coûts relatifs aux opérations d'audit interne des bureaux de pays sont imputés au budget d'appui biennal et ne sont plus financés au moyen de la subvention versée au PNUD, laquelle a pris fin en 2002. Elle tient aussi au fait que le Fonds est désormais directement responsable des contrats d'audit dans les régions Asie-Pacifique et États arabes, alors que les opérations d'audit concernant ces régions étaient auparavant assurées par le centre d'audit régional du PNUD en Malaisie.

80. Comme indiqué plus haut, deux postes d'auditeur recrutés sur le plan national ont été demandés pour les équipes francophone et anglophone de vérification interne du PNUD chargées de l'audit des bureaux de pays du FNUAP en Afrique subsaharienne. L'objectif est de remplacer deux postes pourvus par des fonctionnaires titulaires d'engagements de durée limitée, qui étaient précédemment financés par le PNUD, celui-ci ayant décidé de ne plus accorder ce type d'engagement. Le FNUAP a décidé d'appliquer la même règle, pour des raisons d'équité.

81. Il est également proposé de supprimer les postes pourvus par des fonctionnaires titulaires d'engagements de durée limitée dans les centres d'audit régionaux des régions Amérique latine et Asie-Pacifique et de créer un poste d'auditeur de la classe P-4 au Service d'audit au siège. Son titulaire sera chargé de procéder à des audits en Amérique latine et dans les Caraïbes; d'assurer le contrôle de qualité des audits effectués par des cabinets d'audit en Asie et dans le Pacifique et dans les pays arabes; et d'appuyer les projets d'audit.

82. Avec la création de la Division du contrôle interne, le poste de Chef du Bureau des services de contrôle interne et d'évaluation a été reclassé à D-2 (Directeur). Il est proposé de reclasser à D-1 le poste de chef adjoint, dont le titulaire dirigera le Service de contrôle et d'évaluation et secondera le Directeur de la Division. Il est également proposé de créer un poste de Conseiller en évaluation (P-5) au Service de contrôle et d'évaluation. La création de ce poste donnerait au Service les moyens de s'acquitter de ses fonctions de contrôle et de se doter de capacités dans les domaines du suivi et de l'évaluation dans le contexte de la gestion axée sur les résultats.

4. Stratégie en matière d'information et de communication

83. À l'issue de l'évaluation des besoins des bureaux de pays et du processus de transition, il a été recommandé d'instaurer une culture de partage des connaissances au FNUAP en dotant les bureaux de pays, les équipes d'appui aux pays et les services du siège d'outils appropriés devant leur permettre : a) d'enregistrer l'information dès sa production, pour la mettre aussitôt à la disposition des utilisateurs, où qu'ils se trouvent; b) de renforcer la capacité du personnel de suivre en temps réel l'exécution des programmes; c) de donner au personnel les moyens de produire les rapports et analyses voulus; d) de supprimer ou de limiter la double saisie des données; e) d'améliorer les capacités d'analyse du personnel. Pour atteindre ces objectifs, le FNUAP axera son action sur trois domaines : les systèmes, la connectivité et la formation.

Systèmes

84. *Système de planification des ressources.* Comme indiqué dans le document DP/FPA/2002/9, le FNUAP a étudié différentes options et a décidé, en 2002, de se joindre au PNUD et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour mettre en place un système intégré de planification des ressources, renonçant ainsi à mettre au point son propre système de gestion des ressources. Dès que ce système deviendra opérationnel, le FNUAP cessera d'utiliser un certain nombre de systèmes en place¹¹. Cette démarche conjointe du PNUD et du FNUAP est en effet considérée comme la plus économique.

85. La mise en oeuvre du système de planification des ressources présente les avantages suivants : a) les procédures du FNUAP seront adaptées aux pratiques optimales inhérentes au système; b) les applications informatiques seront disponibles dans tous les sites ayant une configuration analogue; c) il ne sera plus nécessaire d'installer un système distinct dans chaque site; d) il existera un gisement de données centralisé; e) la gestion des données et l'accès à l'information seront décentralisés; f) les modalités de présentation des rapports seront plus souples et les outils d'analyse plus puissants; g) les bureaux de pays disposeront d'outils de gestion des ressources humaines; h) le système offrira un portail facilement accessible par tous les membres du personnel; i) des partenaires pourront être invités à utiliser le même système.

86. La mise en place du système se fera en plusieurs étapes. La première consistera à mettre en place 17 modules couvrant diverses fonctions (comptes généraux du grand livre, comptes débiteurs, comptes créditeurs, fonctions de la trésorerie, achats, gestion des avoirs, dons, contrats, projets, fonctions de base relatives à la gestion des ressources humaines, états de paie à l'échelle mondiale (à l'exclusion du personnel recruté sur le plan international), application de base pour l'entrepôt de données et portails d'accès). Le nombre et le contenu des étapes suivantes n'ont pas encore été déterminés. On prévoit toutefois que la prochaine phase portera sur les états de paie du personnel recruté sur le plan international, la gestion des voyages, l'établissement et l'analyse du budget et la mise en place d'un tableau de bord prospectif ou *balanced scorecard* (méthode d'évaluation de

¹¹ Système intégré de gestion (SIG), Système de gestion des ressources du programme et Système intégré de gestion sur le terrain, sous Windows (WinUNIFOS).

l'exécution des programmes). La première phase sera achevée en 2003 et les fonctions correspondantes seront mises en service en janvier 2004.

87. Dans le budget d'appui biennal révisé 2002-2003, le FNUAP avait estimé que le coût initial pour le Fonds du système de planification des ressources serait de 10 millions de dollars. Un an plus tard, alors qu'il dispose de davantage de précisions sur la nature des fonctions concernées, le mode de fonctionnement et l'appui, le FNUAP estime que le coût total de l'opération se situera aux alentours de 13,8 millions de dollars, se décomposant comme suit :

Systeme de planification des ressources, 2002-2005

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Coût estimatif</i>
Licences	1,6
Conception du prototype	1,0
Introduction	6,2
Mise en service et formation	2,2
Dépenses de personnel	2,0
Mise au point de l'infrastructure et configuration.	0,7
Total^a	13,8

^a Les chiffres étant arrondis, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des chiffres partiels.

88. Dans les prévisions révisées pour 2002-2003 (DP/FPA/2002/9), un montant de 10 millions de dollars, imputé aux ressources au titre des programmes, avait été alloué au système. Comme indiqué au tableau 1, un montant supplémentaire de 3,8 millions de dollars est prévu à cette fin dans le présent projet de budget. Les frais d'exploitation du système, qui comprennent le recours à des services extérieurs et le coût annuel des licences et de la maintenance, s'élèveront à 1,1 million de dollars. Dans le présent projet de budget, ces frais sont inscrits à la rubrique « Remboursements à d'autres organisations ».

89. *Systemes existants.* Un montant de 0,5 million de dollars est prévu dans le projet de budget d'appui biennal 2004-2005 au titre de la maintenance des systèmes existants à l'échelle du Fonds. Une fois mis en place, le système de planification des ressources devrait remplacer tous les systèmes existants, au siège et dans les bureaux de pays. Toutefois, la gamme complète des fonctions prévues ne devrait être opérationnelle que dans le courant de 2006. Pour certains modules (voyages, paie du personnel recruté sur le plan international, établissement du budget, par exemple), le FNUAP et le PNUD devront continuer d'utiliser le Système intégré de gestion (SIG) jusqu'à ce que toutes les fonctions aient été transférées au nouveau système.

90. À compter du 1er janvier 2004, date à laquelle on prévoit l'entrée en service du système de planification des ressources, le FNUAP cessera d'utiliser le Système de gestion des ressources du programme au siège et le Système intégré de gestion sur le terrain (WinUNIFOS), qui fonctionne sous Windows, dans la plupart des bureaux de pays. Il sera probablement nécessaire de financer le système

WinUNIFOS pour environ 10 % des bureaux de pays, qui n'auront pas les moyens de passer au nouveau système à ce moment-là. Il sera peut-être nécessaire, en outre, d'utiliser le Système de gestion des ressources du programme sous Windows (WinPRMS) pour produire les séries chronologiques.

91. *Connectivité.* La mise en place d'un réseau reliant tous les bureaux de pays à un système de planification des ressources opérationnel et utilisant l'Internet repose sur la connectivité. À cet égard, le FNUAP s'efforce de s'appuyer sur l'infrastructure existante, tirant surtout parti d'Internet. Toutefois, l'Internet n'est pas la panacée et ne permet pas de toujours satisfaire l'ensemble des besoins du FNUAP. Le Fonds s'est donc associé à d'autres organismes des Nations Unies pour définir la largeur de bande nécessaire au bon fonctionnement des systèmes d'exploitation.

92. Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, le FNUAP a considérablement progressé dans la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la connectivité, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies. En 2002-2003, un montant de 2,4 millions de dollars a été alloué aux infrastructures de communication. Pour disposer de la largeur de bande voulue, le Fonds prévoit d'investir un montant supplémentaire de 2,3 millions de dollars, au cours de l'exercice biennal 2004-2005.

93. Au cours de ce même exercice, le volume des télécommunications (téléphone, vidéo-transmission et transmission de données) devrait connaître une forte progression. On s'attend à ce que le coût des communications téléphoniques et des vidéocommunications diminue. En revanche, les dépenses afférentes à la transmission de données devraient augmenter considérablement du fait d'une utilisation accrue de ce type de communication, qui sera utilisé pour le système de planification des ressources, les applications Internet, l'accès à l'Internet proprement dit et le partage des connaissances. Les dépenses prévues au titre des communications du siège et des bureaux de pays dans le budget d'appui biennal révisé pour 2002-2003, à savoir 2,2 millions de dollars, passeront à 2,7 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2004-2005.

94. *Formation.* La formation du personnel afférente au système de planification des ressources est comprise dans le montant indiqué dans le graphique suivant le paragraphe 87. En ce qui concerne les besoins de formation dans le domaine du traitement électronique des données en dehors du système, un montant de 0,5 million de dollars, soit une augmentation de 0,1 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, a été inscrit dans le projet de budget pour 2004-2005.

Tableau 5
Répartition des dépenses d'informatique prévues, 2004-2005^a
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses de personnel^b</i>	<i>Consultants</i>	<i>Mise au point des systèmes</i>	<i>Maintenance du matériel</i>	<i>Achat de matériel</i>	<i>Infrastructures de communication</i>	Total
Budget d'appui biennal							
2002-2003 (montant révisé)	2 943,7	320,0	1 944,6	1 304,4	1 362,1	2 351,9	10 226,7
2004-2005	3 281,6	500,0	453,9	725,4	1 362,6	2 328,1	8 651,6
Écart (%)	11,5	56,3	(76,7)	(44,4)	0,0	(1,0)	(15,4)
Système de planification des ressources	2002-2003						10 000
	2004-2005						3 750

^a Siège et bureaux de pays.

^b Comprend la formation dans le domaine du traitement des données.

5. Stratégie en matière d'information et de communication et partage des connaissances

95. La stratégie du FNUAP en matière d'information et de communication vise à appuyer les activités de sensibilisation à l'échelon national, tant dans les pays de programme que dans les pays donateurs, en vue de réaliser les objectifs de la CIPD. Pour ce faire, il a recours à l'Internet, à des films vidéo peu coûteux, aux médias traditionnels et aux ambassadeurs itinérants. Le Fonds attache une grande importance à la mise en place de partenariats avec des organisations non gouvernementales et des parlementaires. Sa stratégie en matière d'information et de communication, dans le cadre de ses activités de sensibilisation, a pour objectifs de : faire en sorte que les principes et objectifs énoncés lors de la CIPD soient compris et acceptés; obtenir les engagements et les fonds nécessaires à la réalisation de ces objectifs; mobiliser un appui en faveur du programme du Fonds et de ses activités de collecte de fonds. Son programme de publications et sa présence sur l'Internet sont deux éléments fondamentaux de cette stratégie¹².

96. Pour continuer d'appliquer sa stratégie, le Fonds propose de consacrer aux publications produites par le siège un budget d'un montant total de 1 million de dollars pour l'exercice biennal à venir, soit 0,3 million de moins que pour l'exercice précédent, l'objectif étant de répondre à une demande croissante en matière de publications avec des ressources moindres. Le FNUAP accordera une plus grande place aux applications Internet, encouragera les synergies entre les médias et réservera les publications imprimées au lectorat qui n'a pas aisément accès à Internet.

97. Conformément à la décision 91/36 concernant la justification du financement des publications au moyen du budget d'appui biennal, la Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation des ressources publie un dépliant sur le FNUAP; un rapport annuel; une lettre d'information bimestrielle intitulée « Dispatches » sur les orientations du FNUAP et l'exécution des programmes; une

¹² On trouvera des précisions à ce sujet dans les documents DP/FPA/1997/8 et DP/FPA/2001/6.

pochette d'information intitulée « Populations Issues Briefing Kit » éditée chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de la population; des dossiers de presse sur différents thèmes; des réimpressions d'ouvrages épuisés. En outre, la Division continuera de publier une série de brochures d'information sur différentes questions, telles que la prévention de l'infection à VIH, qui relèvent de la mission d'information du Fonds.

98. *Partage des connaissances.* Le partage des connaissances étant l'une des priorités stratégiques de la transition, le FNUAP s'est attaché à en donner une définition opérationnelle plus claire. Le Programme d'action de la CIPD devant être placé au cœur de la concertation relative aux politiques de développement, il est fondamental que le FNUAP transfère son savoir-faire, tant sur le plan opérationnel qu'en matière d'élaboration des politiques, à des partenaires au niveau des pays et à tous ceux qui, au sein de la communauté internationale, s'occupent de développement. Pour être en mesure de transférer son savoir-faire à ses clients, le Fonds doit adopter une démarche plus ouverte de l'apprentissage et du partage des expériences et établir des liens entre les membres du personnel à l'échelle de l'organisation.

99. Le partage des connaissances fait partie des compétences de base exigées de chaque fonctionnaire dans le système de suivi du comportement professionnel. Il convient de déterminer les principaux domaines et méthodes de travail susceptibles de faciliter un tel partage. L'une des méthodes utilisées pour maîtriser le savoir, qui suscite un vif intérêt de la part d'autres organisations s'occupant de développement, est de constituer des actifs de connaissances.

100. L'appui informatique est, lui aussi, fondamental. Le FNUAP s'emploie à renforcer ses systèmes informatiques et de gestion grâce au système de planification des ressources, à la gestion en ligne des documents, à la coopération et à des outils permettant de constituer des actifs de connaissances. Dans le cadre de l'initiative en faveur du partage des connaissances, le Fonds administre le portail relatif aux questions de population et la santé en matière de reproduction sur le site du Portail mondial du développement, qui compte désormais 1 700 organisations partenaires. Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, le Fonds élaborera des stratégies de partage des connaissances à l'échelon national et dispensera une formation en la matière.

6. Dépenses de sécurité

101. La question de la sécurité du personnel revêt une importance grandissante, comme en attestent les résolutions récemment adoptées par l'Assemblée générale. Les normes minimales de sécurité opérationnelle doivent maintenant être appliquées aux résidences et aux communications. Les crédits demandés pour 2004-2005 sont donc en augmentation de 0,5 million de dollars, soit 45 %, passant à 1,6 million de dollars. Comme indiqué précédemment, le FNUAP a investi dans ce domaine en créant un poste d'officier de la sécurité (P-4) à la Division des services de gestion. De plus, une augmentation des dépenses de sécurité de 1,4 million de dollars est prévue au titre des postes, au siège et à l'extérieur.

7. Locaux

102. Les frais de location représentent une charge toujours croissante pour l'organisation. Au siège, les dépenses se stabiliseront en 2004-2005, car le FNUAP

s'efforcera de récupérer une partie des dépenses correspondant à chaque membre du personnel affecté à un projet. Si l'on se fonde sur le nombre de fonctionnaires affectés chaque année à un projet, soit quelque 70 personnes, le coût afférent aux locaux devrait diminuer de 2,1 millions de dollars, passant de 9,8 à 7,7 millions de dollars, ce qui correspond plus ou moins au montant prévu dans le document DP/FPA/2002/9. Au siège, un montant supplémentaire de 0,2 million de dollars sera nécessaire en 2004-2005 pour achever la rénovation des locaux entreprise en 2001.

103. Dans les bureaux de pays, on prévoit une augmentation de 0,7 million de dollars, soit 12,6 %. Ce montant s'explique par la nécessité de disposer de locaux supplémentaires pour accueillir les administrateurs recrutés sur le plan local et sur le plan international, dont les postes viennent d'être créés conformément à la nouvelle typologie des bureaux de pays, et par les montants à rembourser au PNUD pour services rendus.

8. Cadres interorganisations

104. À la suite de l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution 56/201, en décembre 2001, et du lancement de la deuxième série de réformes par le Secrétaire général, en septembre 2002, le Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a entrepris une vaste opération de simplification et d'harmonisation.

105. Au début de 2002, le GNUM a créé une équipe spéciale chargée d'étudier le moyen de parvenir à une totale harmonisation d'ici à 2004 dans les cinq domaines cités dans la résolution 56/20¹³. Comme suite aux travaux entrepris jusqu'ici par les différents groupes de travail du GNUM et aux consultations menées auprès d'un certain nombre de bureaux de pays, le Comité exécutif du GNUM a mis au point des outils pour améliorer la synergie entre les différents organismes lors de l'élaboration et de l'adoption des programmes, de leur exécution, de leur suivi et de leur évaluation.

106. Certaines des recommandations formulées ont déjà été appliquées. Dans les cinq pays¹⁴ de mise en oeuvre du bilan commun de pays ou du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), divers outils harmonisés de programmation, tels que la matrice de résultats du Plan-cadre, la réunion spéciale conjointe, le Plan d'action du programme de pays et le plan d'action annuel, ont été introduits au début de l'année en cours. S'y ajouteront plus tard dans l'année d'autres outils tels que les directives révisées relatives à la programmation conjointe, un mécanisme d'évaluation des capacités financières ou encore les modalités harmonisées de transfert des ressources.

107. En tant que membre actif du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement, le FNUAP s'attend à devoir faire face à des frais du fait de son engagement. Il est en effet prévu que les frais afférents aux consultants, aux voyages, à la location de salles de réunion et à la conception d'outils communs,

¹³ Il s'agit des cinq domaines suivants : a) décentralisation et délégation du pouvoir; b) réglementation financière; c) procédures d'exécution des programmes et des projets, et en particulier les conditions relatives au contrôle et à l'établissement des rapports; d) services partagés dans les bureaux communs de pays; e) recrutement, formation et rémunération du personnel national de projet

¹⁴ Bénin, Équateur, Kenya, Niger et Pakistan.

ainsi que les dépenses liées à la participation de membres du personnel aux différentes activités interorganisations seront partagés entre les différents organismes. L'ensemble de la contribution du Fonds à ces initiatives entraînera une augmentation des ressources de 0,1 million de dollars (le total passant de 1 million à 1,1 million de dollars) par rapport au montant prévu dans le budget d'appui de l'exercice biennal 2002-2003.

9. Remboursement à d'autres organismes des Nations Unies

108. Les prévisions pour l'exercice biennal 2004-2005 ont été ajustées par rapport aux montants de 2002-2003 pour tenir compte des changements intervenus dans les accords relatifs au recouvrement des coûts du siège. Le montant total devrait baisser de 0,2 million de dollars. Le paiement dû au PNUD au titre de services d'audit a diminué, mais un nouvel accord concernant le remboursement des frais d'exploitation du système de planification des ressources a été conclu avec le PNUD. Le coût des services fournis par l'ONU et par le PNUD est en augmentation. Le FNUAP doit, par ailleurs, conclure de nouveaux accords avec l'UNOPS concernant l'externalisation du recrutement et de l'administration de certains postes; avec l'Office des Nations Unies à Genève, pour les frais afférents au personnel du FNUAP à Genève; et avec d'autres organes des Nations Unies.

109. Le tableau ci-dessous présente les ajustements opérés entre le budget d'appui révisé pour l'exercice biennal 2002-2003 et le projet de budget pour 2004-2005 :

Tableau récapitulatif des changements relatifs aux montants à rembourser à d'autres organisations par le siège^a

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Organisme</i>	<i>Budget d'appui biennal 2002-2003</i>	<i>Budget d'appui biennal 2004-2005</i>	<i>Écart</i>
ONU	2,3	2,6	0,3
PNUD	3,5	3,9	0,4
PRE	0,0	1,1	1,1
Audit	2,2	0,0	(2,2)
Autres	0,0	0,2	0,2
Total	8,0	7,8	(0,2)

^a Ce tableau se limite aux accords conclus par le siège. Pour les bureaux de pays, un mémorandum d'accord était encore en cours d'élaboration au moment où le présent document a été établi. On s'attend à une augmentation de 0,3 million de dollars pour l'exercice biennal 2004-2005 au titre des coûts de fonctionnement des bureaux de pays.

B. Appui aux programmes

110. L'appui aux programmes est le volet le plus important du budget d'appui biennal du FNUAP. Il est constitué de deux lignes de crédits – l'appui aux programmes au siège et l'appui aux programmes dans les bureaux de pays – qui représentent ensemble 68,3 % du montant total du projet de budget (brut).

111. Le tableau V montre la ventilation estimée des fonds par région entre les programmes et l'appui aux programmes pour 2004-2005. Conformément à la décision 2000/19 du Conseil d'administration concernant l'affectation des ressources du FNUAP, l'Afrique est la première bénéficiaire des ressources ordinaires avec 30,4 % du total, soit 177,8 millions de dollars. Viennent ensuite la région de l'Asie et du Pacifique, avec 25,6 %, soit 149,6 millions de dollars, les États arabes et l'Europe avec 12,2 %, soit 71,5 millions de dollars et l'Amérique latine et les Caraïbes avec 9,4 %, soit 54,8 millions de dollars. Le tableau V montre également la même ventilation pour les ressources totales.

1. Bureaux de pays

112. Les crédits demandés pour les bureaux de pays, d'un montant de 86,6 millions de dollars (brut) marquent une augmentation de 10,5 millions de dollars (soit 13,9 %) par rapport au budget révisé des dépenses d'appui pour 2002-2003. Le tableau I montre qu'il s'agit principalement d'une progression en volume.

113. La part des crédits demandés pour les bureaux de pays atteindra 51,1 % du total en 2004-2005 (contre 49,0 % en 2002-2003 dans le budget biennal révisé) et 74,8 % (contre 70,6 %) du montant total de l'appui aux programmes (115,8 millions de dollars).

114. Le tableau I présente une ventilation par régions qui toutes font apparaître un ajustement positif en volume. Seule l'Afrique devrait enregistrer une baisse des coûts. Ces ajustements sont attribués aux effets de l'inflation locale et des variations des taux de change des monnaies locales par rapport au dollar des États-Unis. La faiblesse du dollar s'est traduite par des gains moins importants.

115. Au tableau II, les prévisions révisées sont ventilées par objet de dépenses et par ligne de crédit. Les variations les plus marquées sont expliquées dans les paragraphes qui suivent.

116. *Postes.* Le principal élément du projet de budget pour 2004-2005 concerne le personnel des bureaux de pays. Les crédits demandés, soit 67,4 millions de dollars, représentent 77,8 % du total des crédits demandés pour les bureaux de pays. L'importance de l'ajustement en volume (8,2 millions de dollars) s'explique par : a) la composition du personnel, en particulier l'existence de huit postes d'administrateur recruté sur le plan international (représentants et représentants adjoints du FNUAP) qui n'étaient prévu dans le document DP/FPA/2002/9 que pour le second semestre de 2003; et b) quatre nouveaux postes de spécialiste de programme recrutés au plan local pour les audits et les conseils au personnel dans le domaine du VIH/sida. Les augmentations liées aux dépenses de personnel sont estimées à 3,8 millions de dollars. Elles s'expliquent par l'effet net de l'approbation par l'Assemblée générale du relèvement à compter du 1er janvier 2003 du barème des traitements des administrateurs recrutés au plan international, de l'augmentation des dépenses de sécurité et des réductions des dépenses pour le personnel local en raison de l'évolution des taux de change.

117. *Autres dépenses de personnel et mobilier et matériel.* Les ajustements en volume (-28,8 % et -20,4 % respectivement), s'expliquent par les efforts de limitation des coûts dans ces deux domaines. En particulier, en ce qui concerne le mobilier et le matériel, les dépenses au titre des véhicules devraient diminuer de 0,3 million de dollars. Dans le budget révisé pour 2002-2003, les crédits alloués au

remplacement des véhicules avaient atteint le niveau record de 1,3 million de dollars.

118. *Voyages.* Les prévisions relatives aux voyages autorisés des fonctionnaires des bureaux de pays, soit 1,6 million de dollars, sont en repli de 16,9 % par rapport à celles figurant dans le document DP/FPA/2002/9. Cette diminution s'explique par la poursuite des efforts destinés à réduire les dépenses administratives liées aux voyages en réduisant la durée et en diminuant le nombre de missions, en combinant des visites dans plusieurs pays au cours d'un même voyage et en tirant parti de nouvelles technologies, telles que la vidéoconférence et le système de planification des ressources de l'entreprise.

119. *Frais généraux de fonctionnement.* L'augmentation en volume de 0,6 million de dollars est imputable dans une large mesure à des accroissements des dépenses au titre des locaux. En outre, de nouveaux investissements sont nécessaires pour assurer pleinement les communications entre le siège et les bureaux de pays.

2. Siège

120. Les dépenses relatives aux services d'appui aux programmes du siège concernent les quatre divisions géographiques, la Division de l'appui technique, le Bureau de la planification stratégique et le Groupe de l'intervention humanitaire. La réduction globale de -7,6 % par rapport au budget révisé pour 2002-2003 est due aux critères de répartition. Les dépenses communes, telles que les loyers, sont réparties (sur la base du nombre de postes) entre toutes les unités administratives au siège au titre à la fois de l'appui aux programmes et de la gestion et de l'administration de l'organisation¹⁵. Aucun des nouveaux postes proposés pour l'exercice biennal 2004-2005 ne concerne les services d'appui au programme du siège. Tous les postes d'administrateur et la plupart des postes d'agent des services généraux supprimés au siège dans le budget révisé (DP/FPA/2002/9) relèvent de l'appui au programme. Les incidences de ces suppressions apparaissent ici pour l'ensemble de l'exercice. En outre, aucun crédit n'a été prévu pour la Division de la planification et de la coordination stratégiques, qui a été supprimée.

121. *Postes.* La réduction nette des crédits demandés s'élève à 0,4 million de dollars, et s'explique par une réduction en volume de 2,1 millions de dollars partiellement compensée par un accroissement des coûts de 1,7 million de dollars.

122. *Autres dépenses de personnel.* La principale diminution relative en volume (95,5 %) concerne le personnel temporaire et les heures supplémentaires.

123. *Consultants.* La réduction en volume devrait être de 74,2 %.

124. *Voyages.* La réduction prévue en volume s'élève à 49,1 % soit 0,1 million de dollars.

125. *Dépenses de fonctionnement.* On s'est efforcé de limiter les coûts variables en raison de la tendance à la hausse des coûts fixes, notamment au titre des postes. Le montant total des crédits demandés est en baisse de 1,0 million de dollars par rapport à 2002-2003. Cette baisse s'explique en partie par le remboursement prévu des loyers des locaux pour le personnel de projet.

¹⁵ Conformément à la nécessité d'assurer l'harmonisation des budgets.

126. *Mobilier et matériel.* L'exercice biennal 2004-2005 ne prévoit que l'achèvement des importants travaux de rénovation engagés entre 2001 et 2003. La réduction en volume est estimée à 0,1 million de dollars.

127. *Remboursements.* Cette catégorie de dépenses recouvre les montants remboursés aux organismes de l'ONU pour les services fournis au nom du FNUAP, ainsi que les ressources destinées aux activités interorganisations. Comme indiqué précédemment, ces coûts sont répartis entre toutes les unités administratives du siège. Aucune augmentation n'est prévue dans ces deux domaines, les baisses globales en volume étant compensées par un accroissement des coûts. La diminution générale au titre des dépenses relatives aux services d'appui aux programmes du siège est de 0,5 million de dollars.

C. Gestion et administration de l'organisation

128. Cette ligne budgétaire comprend la Division des ressources humaines, la Division des services de gestion, la Division du contrôle interne, la Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation des ressources et le Bureau du Directeur exécutif. L'augmentation totale de 6,2 millions de dollars s'explique par un accroissement en volume de 1,5 million de dollars et un ajustement de coût de 4,7 millions de dollars.

129. Le tableau II présente une ventilation par objet de dépense. Étant donné que les augmentations de coûts sont générales, l'accent est à nouveau mis sur les principaux ajustements en volume.

130. *Postes.* Le montant total des dépenses de personnel est estimé à 36,1 millions de dollars soit 5,6 millions (18,3 %) de plus qu'indiqué dans le document DP/FPA/2002/9. Outre le relèvement des barèmes, des traitements, cette augmentation s'explique par la création de cinq postes d'administrateur (deux pour la Division des ressources humaines et la Division du contrôle interne et un pour la Division des services de gestion) et la suppression de huit postes d'agent des services généraux et d'un poste d'administrateur. L'augmentation en volume reflète également le plein effet des nouveaux postes de gestion et d'administration (sept administrateurs et trois agents des services généraux) dont seul le coût d'une année avait été pris en compte dans le document DP/FPA/2002/9.

131. *Consultants.* L'augmentation de 0,5 million de dollars, soit 65,8 %, est principalement due au transfert des services de contrôle interne à des entreprises privées.

132. *Voyages.* Les efforts de limitation ont permis de stabiliser les dépenses, en dépit d'augmentations des coûts.

133. *Dépenses de fonctionnement.* La diminution en volume au titre de la gestion et de l'administration représente 1,3 million de dollars, soit 14,5 %.

134. *Remboursements.* Comme mentionné précédemment, aucune augmentation des remboursements au siège n'est attendue. En raison de la répartition des dépenses, un accroissement total de 8,4 % a été enregistré au titre de la gestion et de l'administration.

III. Projet de décision relatif aux ouvertures de crédits

135. Compte tenu de ce qui précède, la Directrice exécutive recommande au Conseil d'administration d'adopter la décision ci-après :

Le Conseil d'administration,

Ayant examiné le projet de budget d'appui biennal du Fonds des Nations Unies pour la population, établi pour l'exercice 2004-2005, contenu dans le document publié sous la cote DP/FPA/2003/11,

a) *Approuve* des crédits d'un montant brut de 169,6 millions de dollars aux fins indiquées ci-après et décide que les recettes prévues d'un montant de 14,6 millions de dollars viendront en déduction du montant net des crédits à ouvrir, qui s'élèvent ainsi à 155,0 millions de dollars, ventilés comme suit :

Budget d'appui biennal pour l'exercice 2004-2005

(En milliers de dollars des États-Unis)

Appui aux programmes	
Bureaux de pays	86 577,1
Siège	29 180,9
Total partiel	154 758,0
Gestion et administration de l'organisation	53 802,6
Montant total des crédits ouverts	169 560,6
<i>À déduire</i> : Montants estimatifs des recettes	(14 600,0)
Montant estimatif net des crédits à ouvrir	154 960,6

b) *Autorise* la Directrice exécutive à virer des ressources d'une ligne de crédit à l'autre jusqu'à concurrence de 5 % du montant correspondant à la ligne de crédit sur laquelle le virement est effectué;

c) *Autorise* l'inscription de dépenses extrabudgétaires additionnelles d'un montant maximum de 3,8 millions de dollars au titre de la mise en oeuvre du projet sur la planification des ressources de l'entreprise;

Tableau I
Prévisions budgétaires pour 2004-2005, par unité administrative et dans les limites de la ligne de crédit

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ligne de crédit/unité administrative	Crédits révisés 2002-2003	Variation			Prévision pour 2004-2005	Augmentation/ (diminution)	
		Volume		Coût		Montant	Pourcentage
		Montant	Pourcentage				
A. Appui aux programmes							
1. Bureaux de pays							
Afrique	32 834,2	5 601,7	17,1	(491,0)	37 944,9	5 110,7	15,6
États arabes et Europe	14 002,2	880,4	6,3	640,4	15 523,1	1 520,8	10,9
Asie et Pacifique	15 925,0	690,4	4,3	1 751,3	18,366,8	2 441,7	15,3
Amérique latine et Caraïbes	13 265,8	632,3	4,8	844,3	14 742,4	1 476,6	11,1
Total partiel	76 027,3	7 804,9	10,3	2 745,0	86 577,1	10 549,9	13,9
2. Siège							
Division de l'Afrique	4 330,8	(172,3)	(4,0)	354,9	4 513,4	182,6	4,2
Division des États arabes et de l'Europe	3 341,8	(157,7)	(4,7)	276,8	3 460,9	119,0	3,6
Division de l'Asie et du Pacifique	3 313,9	(126,6)	(3,8)	273,5	3 460,8	146,9	4,4
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes	3 368,4	(196,3)	(5,8)	282,2	3 454,3	85,9	2,6
Division de l'appui technique	11 514,2	(1 516,6)	(13,2)	965,1	10 962,7	(551,4)	(4,8)
Division de la coordination et de la planification stratégique	3 954,2	(4 266,0)	(107,9)	311,8	0,0	(3 954,2)	(100,0)
Bureau de la planification stratégique	1 170,5	964,2	82,4	106,6	2 241,3	1 070,8	91,5
Service des interventions humanitaires	578,1	455,6	78,8	53,8	1 087,6	509,4	88,1
Total partiel	31 571,9	(5 015,7)	(15,9)	2 624,7	29 181,0	(2 391,0)	(7,6)
Total partiel, appui aux programmes	107 599,0	2 789,2	2,6	5 369,7	115 757,9	8 158,9	7,6
B. Gestion et administration de l'organisation							
Bureau du Directeur exécutif	5 737,3	(655,2)	(11,4)	564,0	5 646,1	(91,2)	(1,6)
Division des services de contrôle interne	4 181,8	2 309,9	55,2	394,2	6 885,9	2 704,1	64,7
Division de l'information, du Conseil d'administration et de la mobilisation des ressources	12 449,9	(697,7)	(5,6)	1 279,6	13 031,3	581,9	4,7
Division des services de gestion	18 331,3	(451,4)	(2,5)	1 599,9	19 479,8	1 148,5	6,3
Division des ressources humaines	6 897,2	1 022,6	14,8	839,6	8 759,4	1 862,3	27,0
Total partiel	47 597,2	1 528,3	3,2	4 677,3	53 802,6	6 205,6	13,0
Montant brut total des crédits ouverts	155 196,1	4 317,4	2,8	10 047,1	169 560,6	14 364,5	9,3
Prévisions des recettes	(20 070,0)	5 470,0			(14 600,0)	5 470,0	(27,3)
Montant net total des crédits ouverts	136 126,1	9 787,4	7,2	10 047,1	154 960,6	19 834,5	14,7

Tableau II
Prévisions budgétaires pour 2004-2005, par catégorie de dépenses et dans les limites de la ligne de crédit

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ligne de crédit/unité administrative	Crédits révisés 2002-2003	Variation			Prévisions pour 2004-2005	Augmentation/diminution	
		Volume		Coût		Montant (milliers de dollars É.-U.)	Pourcentage
		Montant	Pourcentage				
A. Appui aux programmes							
1. Bureaux de pays							
Postes ^a	55 361,0	8 203,7	14,8	3 843,7	67 408,3	12 047,4	21,8
Autres dépenses de personnel	783,2	(225,9)	(28,8)	15,9	573,2	(210,0)	(26,8)
Consultants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de voyage	1 964,5	(165,8)	(8,4)	(166,8)	1 631,9	(332,6)	(16,9)
Frais de fonctionnement	14 845,5	619,5	4,2	(940,7)	14 524,3	(321,2)	(2,2)
Mobilier et matériel	3 073,2	(626,6)	(20,4)	(7,1)	2 439,5	(633,7)	(20,6)
Total partiel	76 027,3	7 804,9	10,3	2 745,0	86 577,1	10 549,9	13,9
2. Siège							
Postes	21 655,9	(2 100,2)	(9,7)	1 681,9	21 237,6	(418,3)	(1,9)
Autres dépenses de personnel	226,1	(215,8)	(95,5)	49,7	60,0	(166,1)	(73,5)
Consultants	202,7	(150,3)	(74,2)	44,6	97,0	(105,7)	(52,2)
Frais de voyage	360,7	(177,1)	(49,1)	79,4	263,0	(97,7)	(27,1)
Frais de fonctionnement	5 147,4	(1 491,9)	(29,0)	438,7	4 094,2	(1 053,2)	(20,5)
Mobilier et matériel	303,4	(139,7)	(46,0)	62,7	226,4	(77,0)	(25,4)
Remboursements	3 675,7	(740,7)	(20,2)	267,7	3 202,6	(473,0)	(12,9)
Total partiel	31 571,8	(5 015,7)	(15,9)	2 624,7	29 180,9	(2 391,0)	(7,6)
B. Gestion et administration							
Postes	30 518,4	2 848,5	9,3	2 722,9	36 089,8	5 571,4	18,3
Autres dépenses de personnel	320,8	48,5	15,1	70,6	440,0	119,1	37,1
Consultants	744,3	326,0	43,8	133,7	1 234,0	489,7	65,8
Frais de voyage	1 378,0	(307,2)	(22,3)	303,2	1 374,0	(4,0)	(0,3)
Frais de fonctionnement	8 915,2	(1 296,0)	(14,5)	935,3	8 554,5	(360,7)	(4,0)
Mobilier et matériel	455,0	(154,9)	(34,0)	100,1	400,2	(54,8)	(12,0)
Remboursements	5 265,2	63,3	1,2	381,5	5 710,0	444,8	8,4
Total partiel	47 597,0	1 528,3	3,2	4 677,3	53 802,6	6 205,6	13,0
Total							
Postes	107 535,3	8 952,0	8,3	8 248,5	124 735,8	17 200,5	16,0
Autres dépenses de personnel	1 330,1	(393,2)	(29,6)	136,2	1 073,1	(257,0)	(19,3)
Consultants	947,0	175,7	18,5	208,3	1 331,0	384,0	40,5

Ligne de crédit/unité administrative	Crédits révisés 2002-2003	Variation		Coût	Prévisions pour 2004-2005	Augmentation/diminution	
		Volume				Montant (milliers de dollars É.-U.)	Pourcentage
		Montant	Pourcentage				
Frais de voyage	3 703,2	(650,1)	(17,6)	215,8	3 268,9	(434,3)	(11,7)
Frais de fonctionnement	28 908,1	(2 168,4)	(7,5)	433,3	27 173,0	(1 735,1)	(6,0)
Mobilier et matériel	3 831,6	(921,2)	(24,0)	155,7	3 066,1	(765,4)	(20,0)
Remboursements	8 940,8	(677,4)	(7,6)	649,1	8 912,6	(28,2)	(0,3)
Montant brut total des prévisions budgétaires	155 196,1	4 317,4	2,8	10 047,1	169 560,6	14 364,5	9,3
Prévisions budgétaires	(20 070,0)	5 470,0	(27,3)		(14 600,0)	5 470,0	(27,3)
Montant net total des prévisions budgétaires	135 126,1	9 787,4	7,2	10 047,1	154 960,6	19 834,5	14,7

^a Y compris les dépenses au titre des postes et de la formation, y compris à l'informatique.

Tableau III

Postes imputés sur les ressources ordinaires : modifications proposées pour 2004-2005

Unité administrative	2002-2003 Chiffres révisés	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Total national	Agents des services généraux et autres catégories	Total général	2004-2005
		SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P2/1	Total				
Nombre de postes approuvé pour 2002-2003		3	8	33	94	64	7	1	210	221	541	972	
I. Variations du nombre de postes													
A. Appui aux programmes													
1. Bureaux de pays													
Total (net) – A.1	744	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	748
2. Siège													
Division de l'Afrique	13								0			0	13
Division des États arabes et de l'Europe	10								0			0	10
Division de l'Asie et du Pacifique	10								0			0	10
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes	10								0			0	10
Division de la planification stratégique et de la coordination	0								0			0	0
Groupe de l'intervention humanitaire	3								0			0	3

Unité administrative	2002-2003 Chiffres révisés	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Total	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	Total général	2004-2005
		SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P2/1						
Bureau de la planification stratégique	6									0			0	6
Division de l'appui technique	30									0			0	30
Total (net) – A.2	82	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82
Total (net) – A	826	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	830
B. Gestion et administration														
Bureau de la Directrice exécutive	15									0		(2)	(2)	13
Division des services de contrôle interne	14				1	1				2			2	16
Division des services de gestion	62					1				1		(2)	(1)	61
Division de l'information et des relations extérieures	35					(1)				(1)		(2)	(3)	32
Division des ressources humaines	20					2				2		(2)	0	20
Total (net) – B	146	0	0	0	1	3	0	0	0	4	0	(8)	(4)	142
Total : variations (nettes)	972	0	0	0	1	3	0	0	0	4	4	(8)	0	972
II. Reclassements de postes													0	
A. Appui aux programmes										0			0	
Siège										0			0	
Bureaux de pays										0			0	
Total (net) – A		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
B. Gestion et administration													0	
Bureau de la Directrice exécutive										0			0	
Division des services de contrôle interne				1	(1)					0			0	
Division des ressources humaines			1		1	(2)				0			0	
Division des services de gestion				2		(2)				0			0	
Division de l'information et des relations extérieures				1	(1)					0			0	
Total (net) – B		0	1	4	(1)	(4)	0	0	0	0	0	0	0	
Total : reclassements de postes (net)		0	1	4	(1)	(4)	0	0	0	0	0	0	0	
Total : variations (nettes)		0	1	4	0	(1)	0	0	0	4	4	(8)	0	
Nombre de postes proposés pour 2002-2003		3	9	37	94	63	7	1	214	225	533	972		

Tableau IV
Prévision de répartition des postes pour 2002-2003, par source de financement
et par unité administrative

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adm. nat.	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
A. Appui aux programmes											
1. Bureaux de pays											
2002-2003R Ressources ordinaires			18	59	22	0	0	99	221	424	744
Total A1	0	0	18	59	22	0	0	99	221	424	744
2004-2005 Ressources ordinaires			18	59	22	0	0	99	225	424	748
Total A1	0	0	18	59	22	0	0	99	225	424	748
2. Siège											
Division de l'Afrique											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	1	2	3	0	0	7		6	13
Total	0	1	1	2	3	0	0	7	0	6	13
2004-2005 Ressources ordinaires		1	1	2	3	0	0	7		6	13
Total	0	1	1	2	3	0	0	7	0	6	13
Division des États arabes et de l'Europe											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	1	1	2	0	0	5		5	10
Total	0	1	1	1	2	0	0	5	0	5	10
2004-2005 Ressources ordinaires		1	1	1	2	0	0	5		5	10
Total	0	1	1	1	2	0	0	5	0	5	10
Division de l'Asie et du Pacifique											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	1	1	2	0	0	5		5	10
Total	0	1	1	1	2	0	0	5	0	5	10
2004-2005 Ressources ordinaires		1	1	1	2	0	0	5		5	10
Total	0	1	1	1	2	0	0	5	0	5	10
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	1	1	2	0	0	5		5	10
Total	0	1	1	1	2	0	0	5	0	5	10
2004-2005 Ressources ordinaires		1	1	1	2	0	0	5		5	10
Total	0	1	1	1	2	0	0	5	0	5	10

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adm. nat.	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Division de l'appui technique											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	4	10	2	1	0	18		12	30
Total	0	1	4	10	2	1	0	18	0	12	30
2004-2005 Ressources ordinaires		1	4	10	2	1	0	18		12	30
Total	0	1	4	10	2	1	0	18	0	12	30
Division de la planification et de la coordination stratégique											
2002-2003R Ressources ordinaires		0	0	0	0	0	0	0		0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2004-2005 Ressources ordinaires		0	0	0	0	0	0	0		0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe de l'intervention humanitaire											
2002-2003R Ressources ordinaires		0	0	1	1	0	0	2		1	3
Total	0	0	0	1	1	0	0	2	0	1	3
2004-2005 Ressources ordinaires		0	0	1	1	0	0	2		1	3
Total	0	0	0	1	1	0	0	2	0	1	3
Bureau de la planification stratégique											
2002-2003R Ressources ordinaires		0	1	1	2	0	0	4		2	6
Total	0	0	1	1	2	0	0	4	0	2	6
2004-2005 Ressources ordinaires		0	1	1	2	0	0	4		2	6
Total	0	0	1	1	2	0	0	4	0	2	6
Total : A2. Appui aux programmes, siège											
2002-2003R Ressources ordinaires	0	5	9	17	14	1	0	46	0	36	82
Total À	0	5	9	17	14	1	0	46	0	36	82
2004-2005 Ressources ordinaires	0	5	9	17	14	1	0	46	0	36	82
Total À	0	5	9	17	14	1	0	46	0	36	82

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adm. nat.	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
Total : A. Appui aux programmes											
2002-2003R Ressources ordinaires	0	5	27	76	36	1	0	145	221	460	826
Total A	0	5	27	76	36	1	0	145	221	460	826
2004-2005 Ressources ordinaires	0	5	27	76	36	1	0	145	225	460	830
Total A	0	5	27	76	36	1	0	145	225	460	830
B. Gestion et administration de l'organisation											
Bureau du Directeur exécutif											
2002-2003R Ressources ordinaires	3	0	0	2	2	0	0	7	0	8	15
Total	3	0	0	2	2	0	0	7	0	8	15
2004-2005 Ressources ordinaires	3	0	0	2	2	0	0	7	0	6	13
Total	3	0	0	2	2	0	0	7	0	6	13
Division des services de contrôle interne											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	0	4	4	0	0	9		5	14
Total	0	1	0	4	4	0	0	9	0	5	14
2004-2005 Ressources ordinaires		1	1	4	5	0	0	11		5	16
Total	0	1	1	4	5	0	0	11	0	5	16
Division des services de gestion											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	1	4	8	6	1	21		41	62
Autres ressources provenant des remboursements		0	0	0	1	3	0	4		4	8
Total	0	1	1	4	9	9	1	25	0	45	70
2004-2005 Ressources ordinaires		1	3	4	7	6	1	22		39	61
Autres ressources provenant des remboursements		0	0	0	1	3	0	4		4	8
Total	0	1	3	4	8	9	1	26	0	43	69
Division de l'information, du Conseil d'administration et de la gestion des ressources											
2002-2003R Ressources ordinaires		1	4	6	9	0	0	20		15	35
Total	0	1	4	6	9	0	0	20	0	15	35

Source de financement/unité administrative	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur recrutés sur le plan international								Adm. nat.	Agents des services généraux et catégories apparentées	Total général
	SGA SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total			
2004-2005 Ressources ordinaires		1	5	5	8	0	0	19		13	32
Total	0	1	5	5	8	0	0	19	0	13	32
Division des ressources humaines											
2002-2003R Ressources ordinaires		0	1	2	5	0	0	8		12	20
Total	0	0	1	2	5	0	0	8		12	20
2004-2005 Ressources ordinaires		1	1	3	5	0	0	10		10	20
Total		1	1	3	5	0	0	10		10	20
Total : B. Gestion et administration de l'organisation											
2002-2003R Ressources ordinaires	3	3	6	18	28	6	1	65	0	81	146
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	1	3	0	4	0	4	8
Total B	3	3	6	18	29	9	1	69	0	85	154
2004-2005 Ressources ordinaires	3	4	10	18	27	6	1	69	0	73	142
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	1	3	0	4	0	4	8
Total B	3	4	10	18	28	9	1	73	0	77	150
Total général											
2002-2003R Ressources ordinaires	3	8	33	94	64	7	1	210	221	541	972
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	1	3	0	4	0	4	8
Total général	3	8	33	94	65	10	1	214	221	545	980
2004-2005 Ressources ordinaires	3	9	37	94	63	7	1	214	225	533	972
Autres ressources provenant des remboursements	0	0	0	0	1	3	0	4	0	4	8
Total général	3	9	37	94	64	10	1	218	225	537	980

Tableau V

Utilisation des ressources : répartition estimative par région des dépenses de programme et d'appui aux programmes

(En milliers de dollars États-Unis)

	2002-2003 (chiffres révisés)						2004-2005					
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Total des ressources		Ressources ordinaires		Autres ressources		Total des ressources	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Afrique												
A. Programmes	125 549,7		61 978,5		187 528,2		138 948,6		54 513,5		193 462,1	
B. Appui aux programmes												
Bureaux de pays	28 588,1				28 588,1		34 677,7				34 677,7	
Division de l'Afrique	3 770,8				3 770,8		4 124,8				4 124,8	
Total partiel, appui aux programmes	32 358,8				32 358,8		38 802,5				38 802,5	
Total, Afrique	157 908,6	28,0	61 978,5	31,4	219 887,0	28,9	177 751,1	30,4	54 513,5	32,7	232 264,6	30,9
États arabes et Europe												
A. Programmes	48 980,7		24 179,6		73 160,3		54 169,1		21 252,1		75 421,2	
B. Appui aux programmes												
Bureaux de pays	12 191,5				12 191,5		14 186,4				14 186,4	
Division des États arabes et de l'Europe	2 909,6				2 909,6		3 162,9				3 162,9	
Total partiel, appui aux programmes	15 101,1				15 101,1		17 349,3				17 349,3	
Total, États arabes et Europe	64 081,8	11,4	24 179,6	12,2	88 261,4	11,6	71 518,4	12,2	21 252,1	12,7	92 770,5	12,4
Asie et Pacifique												
A. Programmes	119 582,0		59 032,5		178 614,5		129 653,3		50 866,7		180 520,0	
B. Appui aux programmes												
Bureaux de pays	13 865,6				13 865,6		16 785,3				16 785,3	

	2002-2003 (chiffres révisés)						2004-2005					
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Total des ressources		Ressources ordinaires		Autres ressources		Total des ressources	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Division de l'Asie et du Pacifique	2 885,4				2 885,4		3 162,8				3 162,8	
Total partiel, appui aux programmes	16 751,0				16 751,0		19 948,1				19 948,1	
Total, Asie et Pacifique	136 333,0	24,2	59 032,5	29,9	195 365,5	25,7	149 601,4	25,6	50 866,7	30,5	200 468,1	26,7
Amérique latine et Caraïbes												
A. Programmes	31 990,7		15 792,4		47 783,2		38 142,8		14 964,5		53 107,2	
B. Appui aux programmes												
Bureaux de pays	11 550,3				11 550,3		13 473,0				13 473,0	
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes	2 932,8				2 932,8		3 156,9				3 156,9	
Total partiel, appui aux programmes	14 483,0				14 483,0		16 629,9				16 629,9	
Total, Amérique latine et Caraïbes	46 473,8	8,2	15 792,4	8,0	62 266,2	8,2	54 772,6	9,4	14 964,5	9,0	69 737,1	9,3
Programmes multinationaux^d												
A. Programmes	64 439,6		31 811,0		96 250,6		39 745,4		15 593,2		55 338,6	
B. Appui aux programmes												
Division de l'appui technique	10 025,2				10 025,2		10 018,8				10 018,8	
Bureau de la planification stratégique, Groupe de l'intervention humanitaire	4 965,4				4 965,4		3 042,2				3 042,2	
Total partiel, appui aux programmes	14 990,5				111 241,1		13 061,0				68 399,7	
Total, programmes multinationaux	79 430,1	14,1	31 811,0	16,1	111 241,1	14,6	52 806,4	9,0	15 593,2	9,3	68 399,7	9,1
Total, FNUAP												
A. Programmes	390 542,7		192 794,0		583 336,7		400 659,2		157 190,0		557 849,2	
B. Appui aux programmes												
Bureaux de pays	66 195,4		0,0		66 195,4		79 122,4		0,0		79 122,4	

	2002-2003 (chiffres révisés)						2004-2005					
	Ressources ordinaires		Autres ressources		Total des ressources		Ressources ordinaires		Autres ressources		Total des ressources	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Appui au siège	27 489,1		0,0		27 489,1		26 668,4		0,0		26 668,4	
Total partiel, appui aux programmes du FNUAP	93 684,5		0,0		93 684,5		105 790,8		0,0		105 790,8	
Total partiel, programmes et appui aux programmes du FNUAP	496 227,2	88,0	192 794,0	97,6	689 021,2	90,5	510 200,0	87,4	157 190,0	94,2	667 390,0	88,9
Appui aux institutions	26 370,0	4,7	4 681,0	2,4	31 051,0	4,1	24 490,0	4,2	9 750,0	5,8	34 240,0	4,6
Total, programmes et appui aux programmes	522 597,2	92,7	197 475,0	100,0	720 072,2	94,6	534 690,0	91,6	166 940,0	100,0	701 630,0	93,5
C. Gestion et administration	41 441,8	7,3	0,0	0,0	41 441,8	5,4	49 170,0	8,4	0,0	0,0	49 170,0	6,5
D. Dépenses non renouvelables												
Projet sur la planification des ressources de l'entreprise	10 000,0				10 000,0		3 750,0				3 750,0	
Crédits supplémentaires nécessaires pour les indemnités de cessation d'emploi	2 000,0				2 000,0		0,0				0,0	
Total	12 000,0	2,1	0,0	0,0	12 000,0	1,6	3 750,0	0,6	0,0	0,0	3 750,0	0,5
Total général, FNUAP	564 039,0	100,0	197 475,0	100,0	761 514,0	100,0	583 860,0	100,0	166 940,0	100,0	750 800,0	100,0

^a La ventilation des ressources ordinaires entre les programmes de pays et multinationaux est fondée sur le plan provisoire de financement pluriannuel pour 2004-2005. Les programmes multinationaux sont ceux financés par des fonds interrégionaux. Les fonds régionaux sont pris en compte dans les régions correspondantes.

Tableau VI
**Utilisation des ressources : ventilation estimative des ressources allouées
 au titre du budget-programme et du budget d'appui aux programmes par pays et par région**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Pays	Ressources (2004-2005) ^a					Postes (2004-2005)			
	Budget-programme			Budget d'appui biennal (brut)	Total Budget- programme et budget d'appui biennal	Postes imputés sur le budget d'appui biennal ^b			Total postes imputés sur le budget d'appui biennal
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total des ressources			Adminis- trateurs recrutés sur le plan interna- tional	Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	
I. Afrique									
Afrique du Sud	1 585,5	0,0	1 585,5	1 423,3	3 008,8	2	5	5	12
Angola	4 502,0	158,1	4 660,1	1 489,6	6 149,7	1	4	5	10
Bénin	2 471,2	1 035,8	3 507,0	907,3	4 414,3	1	3	5	9
Botswana	734,0	2 289,6	3 023,6	760,8	3 784,4	1	1	4	6
Burkina Faso	3 621,2	1 798,9	5 420,1	832,2	6 252,3	1	3	5	9
Burundi	2 373,3	0,0	2 373,3	851,9	3 225,3	1	2	5	8
Cameroun	3 513,5	0,0	3 513,5	892,0	4 405,5	1	3	5	9
Cap-Vert	1 223,4	490,6	1 714,0	320,8	2 034,8	0	1	3	4
Comores	856,4	0,0	856,4	219,1	1 075,5	0	1	2	3
Côte d'Ivoire	2 446,8	1 908,0	4 354,7	1 117,2	5 471,9	1	4	5	10
Érythrée	2 434,5	2 943,7	5 378,2	549,8	5 928,0	1	2	5	8
Éthiopie	7 169,0	654,2	7 823,1	1 101,9	8 925,0	2	4	5	11
Gabon	440,4	0,0	440,4	327,8	768,2	0	1	2	3
Gambie	1 345,7	0,0	1 345,7	176,8	1 522,6	0	1	2	3
Ghana	5 970,1	1 853,5	7 823,5	625,6	8 449,2	1	3	5	9
Guinée	2 948,3	218,1	3 166,4	673,6	3 840,0	1	3	5	9
Guinée-Bissau	1 101,0	0,0	1 101,0	905,1	2 006,2	1	2	4	7
Guinée équatoriale	1 223,4	0,0	1 223,4	313,2	1 536,6	0	1	2	3
Kenya	4 648,8	0,0	4 648,8	1 371,6	6 020,4	2	3	5	10
Lesotho	856,4	218,1	1 074,4	152,7	1 227,1	0	1	2	3
Libéria	1 957,4	0,0	1 957,4	893,2	2 850,6	1	3	5	9
Madagascar	4 183,9	272,6	4 456,5	976,4	5 432,9	2	3	5	10
Malawi	3 566,1	3 815,9	7 382,1	808,5	8 190,6	1	3	5	9
Mali	4 356,4	490,6	4 847,1	961,7	5 808,8	1	4	6	11
Maurice	122,3	0,0	122,3	–	122,3	0	0	0	0
Mauritanie	1 835,1	1 471,9	3 306,9	673,3	3 980,3	1	2	5	8
Mozambique	4 751,6	218,1	4 969,6	1 222,2	6 191,9	2	3	5	10
Namibie	1 585,5	381,6	1 967,1	552,2	2 519,3	1	1	2	4
Niger	4 318,5	2 889,2	7 207,7	813,4	8 021,1	1	3	5	9

Pays	Ressources (2004-2005) ^a					Postes (2004-2005)				
	Budget-programme			Budget d'appui biennal (brut)	Total Budget-programme et budget d'appui biennal	Postes imputés sur le budget d'appui biennal ^b			Total postes imputés sur le budget d'appui biennal	
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total des ressources			Administrateurs recrutés sur le plan international	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories		
Nigéria	11 228,1	18 098,5	29 326,6	1 438,5	30 765,2	2	4	5	11	
Ouganda	6 483,9	2 507,6	8 991,5	1 186,1	10 177,6	2	3	5	10	
République centrafricaine	1 918,3	54,5	1 972,8	883,2	2 856,0	1	3	4	8	
République démocratique du Congo	6 361,6	0,0	6 361,6	1 437,2	7 798,7	2	4	5	11	
République du Congo	1 590,4	0,0	1 590,4	950,5	2 540,9	1	2	5	8	
République-Unie de Tanzanie	4 685,5	1 853,5	6 539,0	1 447,0	7 986,0	2	4	5	11	
Rwanda	2 373,3	2 725,7	5 099,0	734,4	5 833,4	1	3	4	8	
Sao Tomé-et-Principe	489,4	0,0	489,4	206,1	695,5	0	1	2	3	
Sénégal	3 462,2	1 035,8	4 497,9	1 067,7	5 565,6	1	4	5	10	
Seychelles	90,5	0,0	90,5	–	90,5	0	0	0	0	
Sierra Leone	2 801,5	0,0	2 801,5	721,3	3 522,9	1	3	5	9	
Swaziland	611,7	272,6	884,3	233,1	1 117,4	0	1	2	3	
Tchad	2 720,8	109,0	2 829,8	851,1	3 680,9	1	3	5	9	
Togo	2 238,8	0,0	2 238,8	863,1	3 101,8	1	2	5	8	
Zambie	3 366,7	0,0	3 366,7	741,4	4 108,1	1	3	5	9	
Zimbabwe	2 691,4	60,0	2 751,4	620,2	3 371,6	1	3	5	9	
Régional, Afrique	7 692,7	4 688,2	12 380,8	2 650,5	15 031,3	0	0	0	0	
Total partiel, Afrique	138 948,6	54 513,5	193 462,1	37 944,9	231 407,0	44	113	186	343	
II. États arabes et Europe										
Albanie	629,8	0,0	629,8	317,0	946,8	0	1	2	3	
Algérie	2 332,6	85,0	2 417,6	622,9	3 040,4	1	2	4	7	
Arabie saoudite	23,3	0,0	23,3	–	23,3	0	0	0	0	
Arménie	583,1	0,0	583,1	112,7	695,8	0	1	2	3	
Azerbaïdjan	956,3	276,3	1 232,6	191,6	1 424,3	0	1	2	3	
Bahreïn	7,0	0,0	7,0	–	7,0	0	0	0	0	
Bélarus	256,6	0,0	256,6	–	256,6	0	0	0	0	
Bosnie-Herzégovine	419,9	0,0	419,9	177,2	597,0	0	1	1	2	
Bulgarie	279,9	0,0	279,9	–	279,9	0	0	0	0	
Djibouti	1 049,6	0,0	1 049,6	265,6	1 315,3	0	1	2	3	
Égypte	4 898,4	1 062,6	5 961,0	926,0	6 886,9	1	2	5	8	
Émirats arabes unis	9,3	0,0	9,3	–	9,3	0	0	0	0	
Estonie	58,3	0,0	58,3	–	58,3	0	0	0	0	

Pays	Ressources (2004-2005) ^a					Postes (2004-2005)			
	Budget-programme			Budget d'appui biennal (brut)	Total Budget-programme et budget d'appui biennal	Postes imputés sur le budget d'appui biennal ^b			Total postes imputés sur le budget d'appui biennal
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total des ressources			Administrateurs recrutés sur le plan international	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	
Fédération de Russie	956,3	0,0	956,3	974,1	1 930,5	1	1	3	5
Géorgie	559,8	0,0	559,8	188,8	748,6	0	1	2	3
Iraq	1 343,5	0,0	1 343,5	593,7	1 937,2	1	1	4	6
Jamahiriya arabe libyenne	0,0	0,0	0,0	–	0,0	0	0	0	0
Jordanie	1 166,3	1 083,9	2 250,1	251,2	2 501,3	0	1	2	3
Kazakhstan	979,7	0,0	979,7	251,6	1 231,3	0	1	2	3
Kirghizistan	979,7	0,0	979,7	230,0	1 209,7	0	1	2	3
Kosovo	431,5	4 866,7	5 298,3	–	5 298,3	0	0	0	0
Lettonie	116,6	0,0	116,6	–	116,6	0	0	0	0
Liban	699,8	637,6	1 337,3	370,3	1 707,7	0	1	2	3
Lituanie	140,0	0,0	140,0	–	140,0	0	0	0	0
Maroc	3 498,8	212,5	3 711,3	907,8	4 619,2	1	2	4	7
Oman	11,7	1 275,1	1 286,8	–	1 286,8	0	0	0	0
Ouzbékistan	1 212,9	0,0	1 212,9	964,2	2 177,2	2	2	4	8
Pologne	140,0	0,0	140,0	–	140,0	0	0	0	0
Qatar	4,7	0,0	4,7	–	4,7	0	0	0	0
République arabe syrienne	4 058,6	2 699,0	6 757,7	798,0	7 555,7	1	1	5	7
République de Moldova	279,9	0,0	279,9	–	279,9	0	0	0	0
Roumanie	653,1	871,3	1 524,4	757,9	2 282,4	1	1	5	7
Somalie	1 399,5	170,0	1 569,5	538,9	2 108,4	1	2	3	6
Soudan	5 131,6	0,0	5 131,6	1 155,4	6 287,1	2	3	5	10
Tadjikistan	1 003,0	0,0	1 003,0	120,6	1 123,6	0	1	2	3
Territoire palestinien occupé	1 866,0	1 593,9	3 459,9	859,6	4 319,5	1	1	3	5
Tunisie	1 166,3	722,6	1 888,8	196,5	2 085,4	0	1	2	3
Turkménistan	1 003,0	0,0	1 003,0	178,0	1 181,0	0	1	2	3
Turquie	1 609,5	0,0	1 609,5	915,8	2 525,2	1	1	5	7
Ukraine	536,5	510,1	1 046,5	167,4	1 214,0	0	1	2	3
Yémen	4 665,1	1 551,4	6 216,5	973,8	7 190,3	2	3	4	9
Régional, États arabes	7 051,6	3 634,1	10 685,7	1 516,4	12 202,1	0	0	0	0
Total partiel, États arabes et Europe	54 169,1	21 252,1	75 421,2	15 523,1	90 944,3	16	36	81	133

Pays	Ressources (2004-2005) ^a					Postes (2004-2005)			
	Budget-programme			Budget d'appui biennal (brut)	Total Budget-programme et budget d'appui biennal	Postes imputés sur le budget d'appui biennal ^b			Total postes imputés sur le budget d'appui biennal
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total des ressources			Administrateurs recrutés sur le plan international	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	
III. Asie et Pacifique									
Afghanistan	4 220,8	4 476,3	8 697,0	907,9	9 604,9	2	3	5	10
Bangladesh	12 782,9	24 466,9	37 249,8	1 153,4	38 403,1	2	3	5	10
Bhoutan	1 447,1	0,0	1 447,1	90,6	1 537,7	0	1	2	3
Cambodge	6 825,6	0,0	6 825,6	1 073,8	7 899,4	2	3	5	10
Chine	8 562,1	0,0	8 562,1	1 349,4	9 911,5	2	3	5	10
Inde	24 118,7	0,0	24 118,7	1 208,1	25 326,8	2	3	5	10
Indonésie	6 029,7	1 119,1	7 148,7	842,1	7 990,8	1	3	5	9
Iran (République islamique d')	5 426,7	0,0	5 426,7	821,5	6 248,2	1	2	5	8
Malaisie	723,6	0,0	723,6	–	723,6	0	0	0	0
Maldives	1 085,3	0,0	1 085,3	154,6	1 240,0	0	1	2	3
Mongolie	3 497,2	763,0	4 260,2	545,0	4 805,2	1	2	5	8
Myanmar	4 944,3	0,0	4 944,3	597,6	5 541,9	1	3	5	9
Népal	6 029,7	2 543,3	8 573,0	1 019,1	9 592,1	2	3	5	10
Pakistan	9 285,7	7 019,6	16 305,3	1 277,5	17 582,8	2	3	5	10
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 447,1	0,0	1 447,1	630,3	2 077,4	1	2	5	8
Pays insulaires du Pacifique ^c	3 497,2	2 746,8	6 244,0	1 061,9	7 305,9	2	3	5	10
Philippines	6 270,9	1 068,2	7 339,1	810,0	8 149,0	1	2	5	8
République démocratique populaire lao	2 653,1	0,0	2 653,1	585,9	3 238,9	1	2	5	8
République populaire démocratique de Corée	1 929,5	0,0	1 929,5	97,4	2 026,9	0	1	2	3
Sri Lanka	2 170,7	559,5	2 730,2	528,1	3 258,3	1	1	4	6
Thaïlande	1 447,1	0,0	1 447,1	396,8	1 843,9	0	1	2	3
Timor oriental	2 291,3	0,0	2 291,3	600,5	2 891,8	1	2	5	8
Viet Nam	7 838,6	813,9	8 652,4	669,3	9 321,8	1	2	5	8
Régional, Asie et Pacifique	5 128,4	5 290,1	10 418,6	1 946,3	12 364,9	0	0	0	0
Total partiel, Asie et Pacifique	129 653,3	50 866,7	180 520,0	18 366,8	198 886,8	26	49	97	172

Pays	Ressources (2004-2005) ^a					Postes (2004-2005)			
	Budget-programme			Budget d'appui biennal (brut)	Total Budget-programme et budget d'appui biennal	Postes imputés sur le budget d'appui biennal ^b			Total postes imputés sur le budget d'appui biennal
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total des ressources			Administrateurs recrutés sur le plan international	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents des services généraux et autres catégories	
IV. Amérique latine et Caraïbes									
Argentine	637,4	0,0	637,4	–	637,4	0	0	0	0
Bolivie	2 804,6	3 920,7	6 725,3	894,6	7 619,9	1	1	5	7
Brésil	1 529,8	0,0	1 529,8	830,4	2 360,2	1	2	4	7
Caraïbes anglophones et néerlandophones ^d	1 657,3	164,6	1 821,9	1 505,1	3 327,0	2	3	4	9
Chili	255,0	0,0	255,0	–	255,0	0	0	0	0
Colombie	1 402,3	0,0	1 402,3	624,9	2 027,2	1	1	3	5
Costa Rica	637,4	164,6	802,0	248,3	1 050,3	0	1	2	3
Cuba	1 274,8	0,0	1 274,8	171,1	1 445,9	0	1	2	3
El Salvador	1 402,3	897,9	2 300,2	326,0	2 626,1	0	1	2	3
Équateur	2 039,7	1 631,1	3 670,8	948,7	4 619,5	1	2	4	7
Guatemala	1 274,8	0,0	1 274,8	789,1	2 064,0	1	1	4	6
Haïti	2 549,6	299,3	2 848,9	862,3	3 711,2	1	2	4	7
Honduras	3 314,5	2 169,9	5 484,4	1 084,3	6 568,6	2	2	4	8
Mexique	1 784,8	1 137,3	2 922,1	1 683,3	4 605,3	1	2	5	8
Nicaragua	2 549,6	3 352,0	5 901,7	935,2	6 836,9	1	2	5	8
Panama	892,4	0,0	892,4	312,3	1 204,7	0	1	1	2
Paraguay	1 529,8	0,0	1 529,8	221,5	1 751,3	0	1	2	3
Pérou	2 804,6	104,8	2 909,4	1 301,8	4 211,2	1	2	5	8
République dominicaine	1 274,8	239,4	1 514,3	304,2	1 818,5	0	1	2	3
Uruguay	255,0	0,0	255,0	–	255,0	0	0	0	0
Venezuela	1 784,8	0,0	1 784,8	114,3	1 899,1	0	1	2	3
Régional, Amérique latine	4 487,4	882,9	5 370,3	1 585,0	6 955,3	0	0	0	0
Total partiel, Amérique latine et Caraïbes	38 142,8	14 964,5	53 107,2	14 742,4	67 849,6	13	27	60	100
V. Programmes interrégionaux									
Programmes interrégionaux	39 745,4	15 593,2	55 338,6	–	55 338,6				
Total partiel, programmes interrégionaux	39 745,4	15 593,2	55 338,6	–	55 338,6				
Total, toutes régions	400 659,2	157 190,0	557 849,2	86 577,1	644 426,4	99	225	424	748

(Notes du tableau VI)

^a La répartition des ressources ordinaires destinées aux programmes entre les programmes de pays et les programmes multinationaux s'appuie sur le plan provisoire de financement pluriannuel pour 2004-2007. La ventilation par pays se fonde sur les plafonds de dépenses pour 2003 approuvés par la Directrice exécutive. La répartition des autres ressources par pays se fonde sur les crédits alloués pour 2003 et au-delà, tels qu'ils figurent actuellement dans le système WinPRMS.

^b Nouvelle classification des bureaux de pays.

^c Les pays insulaires du Pacifique Sud sont les suivants : Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, îles du Pacifique, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Samoa et Tokélaou, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

^d Les Caraïbes anglophones et néerlandophones comptent les pays suivants : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Dominique, Guyana, Grenade, îles Caïmanes, îles Turques et Caïques, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

Annexe I

Terminologie

Les organisations sont convenues d'adopter les termes ci-après ainsi que les définitions correspondantes.

Ligne de crédit – Définition analogue à celles qui figurent dans le Règlement financier du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF

Une subdivision des crédits à laquelle correspond un montant déterminé dans la décision portant ouverture des crédits et à l'intérieur de laquelle le chef de secrétariat d'une organisation est autorisé à effectuer des virements sans approbation préalable.

Budget d'appui biennal

Le budget d'une organisation portant sur l'appui aux programmes et la gestion et l'administration de l'organisation.

Coût (augmentation/diminution) – Définition du CAC

Toute augmentation ou diminution du coût d'une ressource donnée durant un exercice par rapport à celui d'un exercice précédent, découlant d'une modification des coûts, prix et taux de change.

Gestion et administration de l'organisation

Unités administratives dont la fonction principale est le maintien de l'identité, de l'orientation et du bien-être d'une organisation. Il s'agit d'ordinaire d'unités qui assument les fonctions liées à la direction exécutive, à l'élaboration des lignes d'action et à l'évaluation de l'organisation, aux relations extérieures, à l'information et à l'administration.

Autres ressources

Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires, autres que les ressources ordinaires, qui sont reçues à des fins spécifiques (autres ressources relatives aux programmes) et pour la fourniture de services déterminés à des tiers (autres ressources provenant des remboursements).

Autres ressources relatives aux programmes

Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires, autres que les ressources ordinaires, qui sont reçues à des fins spécifiques compatibles avec les buts et activités de l'organisation. Ces ressources comprennent les contributions volontaires, les autres paiements de sources gouvernementales ou intergouvernementales, les dons de sources non gouvernementales ainsi que les intérêts perçus à ce titre et les recettes accessoires.

Autres ressources provenant des remboursements

Ressources d'une organisation financée au moyen des contributions volontaires qui sont reçues de tiers pour couvrir le coût de services déterminés qui ne sont pas liés à l'exécution des programmes dont l'organisation est chargée.

Programmes

Apports directs nécessaires à la réalisation des objectifs d'un projet ou programme déterminé dans le cadre de la coopération pour le développement. Il s'agit d'ordinaire des experts, du personnel d'appui, des fournitures et du matériel, des contrats de sous-traitance, de l'aide en espèces et de la formation individuelle ou en groupe.

Appui aux programmes

Unités administratives dont la fonction principale est l'élaboration, la formulation, la réalisation et l'évaluation des programmes d'une organisation. Il s'agit d'ordinaire d'unités qui assurent un appui aux programmes, qu'il soit d'ordre technique, thématique, géographique, logistique ou administratif.

Ressources ordinaires

Ressources d'une organisation financée au moyen de contributions volontaires qui sont composites et non liées. Ces ressources comprennent les contributions volontaires annoncées, les autres paiements de sources gouvernementales ou intergouvernementales, les dons de sources non gouvernementales ainsi que les intérêts perçus à ce titre et les recettes accessoires.

Divers ajustements des coûts

Augmentations ou diminutions des coûts imputables aux changements intervenus dans les taux ou conditions qui ne sont pas liés aux ajustements pour fluctuations monétaires ou inflation annuelle.

Volume (augmentation/diminution)

Toute augmentation ou diminution des ressources nécessaires imputable aux changements intervenus dans le niveau ou la nature des activités menées par une organisation pendant l'exercice en cours et de celles qui sont proposées pour l'exercice à venir. Le volume est exprimé en utilisant les mêmes éléments de coût que ceux qui ont été utilisés pour déterminer les crédits à ouvrir de manière à pouvoir comparer directement ces changements par rapport au niveau des activités approuvées pour l'exercice en cours.

Annexe II

Méthodologie

1. La méthodologie appliquée pour déterminer les prévisions de dépenses comporte plusieurs étapes successives. Les calculs sont effectués séparément pour chaque année de l'exercice biennal. Pour l'essentiel, la méthodologie consiste à apporter aux crédits ouverts pour la première année de l'exercice biennal en cours les ajustements voulus de volume et de coût, de manière à établir les ressources à prévoir pour la première année de l'exercice considéré. De même, les crédits ouverts pour la deuxième année de l'exercice biennal en cours sont actualisés de manière à établir les ressources à prévoir pour la deuxième année de l'exercice considéré. Il convient d'avoir à l'esprit que, normalement, le projet de budget d'appui biennal est établi durant les premiers mois de la deuxième année de l'exercice biennal en cours. Les différentes étapes suivies sont indiquées ci-après.

Ajustements de volume

2. Tout d'abord, en prenant pour base les crédits ouverts, on calcule les augmentations ou diminutions réelles des ressources nécessaires, qui sont considérées comme des ajustements de volume. Il s'agit en fait des éléments que l'on maîtrise, la marge de manoeuvre dépendant des moyens jugés indispensables par le chef de secrétariat pour permettre à l'organisation de s'acquitter de ses tâches. Ces changements de volume sont calculés par application des mêmes prix qu'aux crédits ouverts de manière à faciliter la comparaison avec la base approuvée pour l'exercice en cours.

Divers ajustements de coûts

3. Aux crédits ouverts et changements de volume viennent s'ajouter des augmentations ou diminutions de coût imputables à des changements intervenus dans les taux ou conditions qui ne sont pas liés aux ajustements pour fluctuations monétaires ou inflation annuelle. À l'exception des augmentations d'échelon, ils ne correspondent qu'aux changements connus qui sont intervenus au cours des deux années écoulées depuis l'établissement du précédent budget d'appui biennal. Parmi ces facteurs figurent, par exemple, les décisions de la Commission de la fonction publique internationale concernant les diverses prestations auxquelles a droit le personnel (indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études, etc.), et les changements intervenus concernant l'échelon moyen des postes par classe. Ces ajustements peuvent également inclure les montants à prévoir pour couvrir les augmentations d'échelon, selon les pratiques en usage dans l'organisation. Normalement, mais ce n'est pas toujours le cas, ces modifications ne concernent que les dépenses de personnel. Un exemple de ce type d'ajustement des dépenses de fonctionnement serait un changement du prix du mètre carré de locaux après un déménagement.

Ajustements de change

4. Les ajustements de change sont ensuite calculés, par année, sur la base du montant total des crédits ouverts, des ajustements de volume et des divers ajustements de coûts. Ces ajustements correspondraient normalement à l'écart entre le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU, par exemple au 1er avril

de l'année précédant l'exercice en cours et, par exemple, celui pratiqué au 1er avril de la deuxième année de l'exercice en cours, c'est-à-dire à la date d'établissement du projet de budget d'appui biennal. Ce facteur revêt une importance particulière du fait que le réseau des bureaux extérieurs de l'organisation est très étendu et que les dépenses de fonctionnement varient considérablement selon les fluctuations du dollar des États-Unis.

Ajustements au titre de l'inflation

5. Enfin, pour avoir un tableau complet de la situation et établir l'estimation finale des ressources nécessaires pour l'exercice biennal suivant, l'organisation doit ajuster ou prévoir, selon le cas, l'inflation sur une période de quatre ans. Ces ajustements sont calculés, par année, sur la base du montant total des crédits ouverts, des ajustements de volume et des divers ajustements des coûts, compte tenu des fluctuations monétaires, de la façon suivante :

a) *Pour la période allant de la première année de l'exercice en cours à la première année de l'exercice suivant*, les prévisions de dépenses tiennent compte des prévisions antérieures concernant l'inflation. L'ajustement au titre de l'inflation pour cette période transitoire représente par conséquent :

- i) La différence entre ces prévisions antérieures et le taux d'inflation réel pour la première année de l'exercice en cours;
- ii) La différence entre ces prévisions antérieures et les prévisions révisées concernant l'inflation pour la deuxième année de l'exercice en cours; et
- iii) Les prévisions concernant l'inflation pour la première année de l'exercice biennal considéré;

b) *Pour la période allant de la deuxième année de l'exercice en cours à la deuxième année de l'exercice à venir* :

- i)-iii) Voir a) ci-dessus; et
- iv) Les prévisions concernant l'inflation pour la deuxième année de l'exercice considéré.

6. Pour établir ces projections concernant l'inflation, on retient les quatre grands facteurs suivants pour chaque lieu d'affectation :

a) Les fluctuations prévues des indemnités de poste pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international;

b) Les frais de voyage à l'étranger et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international (ce facteur étant le même pour tous les lieux d'affectation);

c) Les traitements et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan local, c'est-à-dire des nationaux de la catégorie des administrateurs ou de la catégorie des agents des services généraux et autres catégories, lesquels peuvent varier considérablement d'un lieu d'affectation à l'autre; et

d) Tous les autres coûts (frais de fonctionnement, par exemple).

7. À l'intérieur de ce cadre général, on établit une distinction entre New York et Genève, d'une part, et les bureaux extérieurs, de l'autre. Pour les deux premiers lieux d'affectation, les taux utilisés sont ceux appliqués par l'ONU, sauf lorsqu'il en est indiqué autrement par contrat.

8. Hormis un nombre limité d'éléments, tels que les frais de voyage à l'étranger et les dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international, les facteurs d'inflation applicables aux bureaux extérieurs varient suivant les lieux d'affectation. Ces prévisions sont rapprochées des taux enregistrés dans le passé et des dépenses mondiales actuelles et/ou des informations disponibles et publiées avant d'être utilisées pour établir les prévisions budgétaires.
